

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16° : ALGER

24° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 30 Décembre 2013 - 27 Safar 1435 - N° 467 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le Président Bouteflika présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres, avec à l'ordre du jour l'examen de plusieurs projets de loi, a-t-on appris de source officielle. Le Président de la République procédera, également, à la signature de la Loi de finances 2014.

LE PREMIER MINISTRE EN LIBYE

Priorité à la sécurisation des frontières et à la politique de bon voisinage

Pages 4-5

COMMUNICATION Un tournant décisif

La carte nationale de journaliste professionnel à l'ordre du jour

Page 24

M. Rabah Saâdane, ancien entraîneur de l'EN et actuel DTN de l'ESS, invité hier du Forum de DK NEWS

Le FOOTBALL C'est la formation



PRÉSIDENTIELLE 2014

5 autres partis appellent à la candidature du Président Bouteflika

Page 3

HIGH-TECH

USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Faut-il redouter le «techno stress» ?

Page 14

SCIENCE et VIE

Digestion difficile

Comment la soulager ?

Pages 12-13

2014

NOUVEL AN

La journée du mercredi 1^{er} janvier chômée et payée

Page 2

HANDBALL

CAN-2014 (MESSIEURS - PRÉPARATION)

2^e victoire de l'Algérie face à la Croatie

Page 20

JUSTICE

GUÉ DE CONSTANTINE

20 ans de prison pour l'assassin

Page 10



Régions Nord : 16° à Alger

- Temps voilé à nuageux avec averses de pluies localement plus fréquentes sur les régions intérieures Ouest et Centre et vers les côtes Est en cours de journée.
- Les vents seront de secteur nord à nord-ouest (20/30 km/h). La mer sera agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

- Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara avec faibles pluies locales. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront de secteur nord-est (30/50 km/h).



Alger	max	16°	min	06°
Oran	max	15°	min	01°
Annaba	max	15°	min	05°
Béjaïa	max	16°	min	06°
Tamanrasset	max	24°	min	09°

BMS

Pluies parfois orageuses dans 6 wilayas de l'est et de l'intérieur du pays

Des pluies parfois orageuses affectent depuis hier après-midi plusieurs wilayas de l'est et de l'intérieur du pays, a indiqué hier l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial. Les wilayas concernées par le BMS sont Djelfa et M'sila. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité de ce BMS qui s'étierra du dimanche à 15h00 au lundi à ghoo, a-t-on précisé de même source. Ces pluies toucheront, également, les wilayas de Béjaïa, Jijel, Bordj Bou-Arréridj et Sétif. Sur ces régions, les cumuls estimés seront de l'ordre de 35 mm.

EL-BAYADH 107 projets avalisés par l'ANSEJ

Cent sept (107) microprojets ont été créés depuis janvier 2013 par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier auprès des responsables de cet organisme. Une enveloppe globale de 460 millions DA a été consacrée à ces projets, dont 102 activités financées selon la formule tripartite (apport personnel, banque-Ansej), et les 5 autres selon la formule bipartite (apport personnel et Ansej), a précisé le directeur de l'antenne locale de l'ANSEJ, Tayeb Malki. Ces projets, générant 323 emplois, sont créés à travers les différentes communes de la wilaya d'El-Bayadh, selon le responsable. Le secteur des services s'est taillé la part du lion des projets créés dans le cadre de l'ANSEJ avec un 26,17 %, suivi de celui de l'agriculture (20,56%), et de l'industrie (16,82), a-t-on fait savoir. L'antenne ANSEJ de la wilaya d'El-Bayadh a enregistré toutefois un recul, en 2013, du nombre de projets financés, comparativement à l'année 2012 qui a enregistré la création de 330 microprojets. Un recul qui s'explique par l'arrêt du financement des projets dans le segment du transport de marchandises, qui avait connu l'an dernier, avec 154 projets avalisés, un certain engouement de la part des jeunes de la région, selon la même source.

YENNAYER

La wilaya de Constantine fêtera l'événement à El Khroub

Yennayer, le nouvel an berbère, sera fêté du 10 au 12 janvier 2014 à Constantine, au chef lieu de commune d'El Khroub, a indiqué dimanche, le directeur de la culture, Djamel Foughali. Diverses manifestations culturelles sont programmées au centre culturel M'hamed Yazid de la commune d'El Khroub, alors que la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa et le palais de la culture Malek Haddad de Constantine, subissent des travaux de rénovation. La ville d'El Khroub qui abrite le mausolée du roi numide Massinissa, accueillera pour cette circonstance, des tables rondes et conférences consacrées au nouvel an, ainsi que plusieurs manifestations artistiques ani-

**LE P^r BADREDDINE MITICHE INVITÉ CE MATIN
À 10H30 DU FORUM DE DK NEWS**

Conférence sur « La prise en charge des enfants brûlés »

Le professeur Badreddine Mitiche, chef de service à l'Établissement hospitalier spécialisé (Clinique centrale de chirurgie plastique et des brûlés) sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News. L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence débat ayant pour thème «Prise en charge des enfants brûlés en Algérie».

Cette rencontre se tiendra au siège de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



No comment

LE FOOT, UNE AFFAIRE DE PRO ...



2014

NOUVEL AN La journée du mercredi 1^{er} janvier chômée et payée

La journée du mercredi 1^{er} janvier sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, à l'occasion de la célébration du nouvel an, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Fonction publique. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, a ajouté la même source.

LES 18 ET 19 JANVIER 2014 À L'ENSSP Colloque sur les politiques de santé



RÉFORMES DU SERVICE PUBLIC Une cellule d'accueil et d'orientation au ministère de l'Environnement

Une cellule d'accueil et d'orientation des opérateurs économiques et des citoyens a été mise en place par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans le cadre des réformes du service public, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Cette cellule, dont l'objectif est d'alléger les procédures administratives plus particulièrement, aura pour tâches de recevoir et d'être à l'écoute des requérants afin de mieux les orienter pour résoudre leurs problèmes dans des délais «acceptables», précise le ministère. Elle procédera, en relation avec les structures concernées, au «traitement des requêtes et doléances et d'en assurer le suivi afin que le requérant trouve les éléments de réponse», ajoute la même source.

L'accueil est prévu au ministère les lundi et mercredi matin de 9h à 14 h, note le communiqué.

Conférence de presse mardi du groupe Caméléon

A l'occasion de la sortie de leur nouvel album Caméléon II, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera demain mardi 31 décembre à 10h au Centre culturel Mustapha Kateb (sis 5 rue Didouche Mourad) une conférence de presse qui sera animée par les membres du groupe Caméléon.



APN

Adoption à la majorité du projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2011

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté dimanche à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2011. Les membres de l'APN ont voté

le projet de loi lors d'une séance plénière présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, son président, en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi.

Djoudi : «Le gouvernement a annulé en 2013 plusieurs projets d'équipements non entamés»

► Le ministre reconnaît les difficultés pour la DGI à recouvrer les 8 000 mds de DA de créances

Le gouvernement a annulé en 2013 plusieurs projets d'équipements non entamés, en affectant les ressources financières qui leur étaient mobilisées à d'autres secteurs, a indiqué dimanche le ministre des Finances, Karim Djoudi.

«En 2013 et avec l'accord du gouvernement, il a été procédé à l'annulation des projets d'équipements non entamés» depuis cinq ans, a déclaré le ministre dans ses réponses aux questions soulevées par les députés de l'Assemblée populaire nationale sur le projet de loi portant règlement budgétaire de 2011. «Les dotations budgétaires mobilisées pour ces projets seront affectées à d'autres secteurs qui affichent des besoins de financement», a-t-il souligné. Le ministre



ne précise ni le nombre ni les montants de ces projets mais relève que cette annulation, a été effectuée en application d'un décret sur les dépenses d'équipement qui a introduit l'obligation d'annuler tout projet si sa réalisation n'est pas entamée cinq ans après son enregistrement. En somme, c'est une opération d'assainissement décidée par le gouvernement qui est menée tous les cinq ans en concertation avec les secteurs concernés, selon le ministre. Globalement, tous les secteurs ont été concernés en 2013 par des annulations de projets d'équipements, a ajouté le ministre. M. Djoudi répondait à une préoccupation des députés qui ont critiqué la mobilisation d'importantes ressources financières pour des projets qui n'ont jamais vu le jour, alors que toutes les régions du pays affichaient des besoins importants en infrastructures.

ments qui a introduit l'obligation d'annuler tout projet si sa réalisation n'est pas entamée cinq ans après son enregistrement. En somme, c'est une opération d'assainissement décidée par le gouvernement qui est menée tous les cinq ans en concertation avec les secteurs concernés, selon le ministre. Globalement, tous les secteurs ont été concernés en 2013 par des annulations de projets d'équipements, a ajouté le ministre. M. Djoudi répondait à une préoccupation des députés qui ont critiqué la mobilisation d'importantes ressources financières pour des projets qui n'ont jamais vu le jour, alors que toutes les régions du pays affichaient des besoins importants en infrastructures.

PRÉSIDENTIELLE 2014 5 autres partis appellent à la candidature de Bouteflika

Cinq partis politiques ont annoncé, dimanche, à Oran, la création d'une «coalition consensuelle» pour appeler et soutenir la candidature du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au scrutin d'avril 2014. Il s'agit de l'Union pour le rassemblement national, du Parti de la voie authentique, du Front national de l'authenticité et des libertés, du Mouvement national des travailleurs algériens et du Front démocratique libre. Les présidents et représentants de ces formations ont annoncé la naissance de la coalition lors d'une conférence de presse. Le porte-parole de la coalition, M. Sellam Abderrahmane, a indiqué que cette initiative «matérialise l'ambition» des partis concernés de soutenir le programme du Président de la République qui nécessite «davantage» de temps pour son parachèvement et ce, pour le «bien du développement national». Lors de cette rencontre, les membres de la coalition se sont engagés à «participer» à l'animation et au déroulement de la campagne électorale du Président Bouteflika au cas où il participerait à cet «important» rendez-vous national. Les mêmes partis ont également dénoncé les formations «qui axent leurs discours et leurs critiques sur les personnes et non pas sur les programmes et les visions politiques», appelant à une pratique politique saine et morale. Dans un communiqué remis à la presse, les membres de la coalition signalent que cette initiative «couronne un large débat» et se veut «un apport positif supplémentaire dans la vie politique nationale».

Rassemblement de travailleurs du pré-emploi devant l'APN

Une centaine de travailleurs du pré-emploi et du filet social ont tenu dimanche un sit-in de protestation devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) à Alger pour rappeler leur revendication à des postes d'emploi permanents, a constaté l'APS. A l'appel du Comité national des contractuels et du filet social, ces travailleurs venus de plusieurs wilayas du pays se sont rassemblés devant le siège de l'APN, brandissant des pancartes où l'on pouvait lire: «une seule revendication, la confirmation (dans les postes d'emploi)». «Cela fait deux ans que nous revendiquons des postes d'emploi permanents. Nous réitérons aujourd'hui

(cette revendication) et nous continueront de le faire jusqu'à ce qu'elle soit saufi», a indiqué un des travailleurs debout sur les parapet du front de mer avec dans la main un écrivain où il est écrit: «La confirmation ou le suicide». Ala suite de ce sit-in, une délégation conduite par le président du Comité national des contractuels et du filet social, Mohamed Bouslina, devrait rencontrer des responsables au ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale afin de discuter du problème, selon des protestataires. M. Bouslina était encore injoignable au téléphone aux environs de 16h. «Le dossier du pré-emploi constitue un point

noir du marché de l'emploi en Algérie», avait souligné ce Comité dans un communiqué de presse diffusé le 21 décembre dernier où il avait appelé au sit-in de ce dimanche. Il s'est élevé contre «des fausses promesses du gouvernement et du ministère du Travail concernant la régularisation des contractuels du pré-emploi et la non prise en charge de cette catégorie de travailleurs». Estimant à près d'un million le nombre des contractuels du pré-emploi et du filet social, le Comité avait dénoncé la situation «catastrophique» de ces travailleurs en raison de leur exploitation pour une médiocre pension. Il faut mettre un terme à tout cela.»

M. Laksaci confiant de la soutenabilité de la position financière extérieure de l'Algérie

«Les déposants de Khalifa Banque indemnisés par le Fonds de garantie des dépôts»

«Les réserves de changes ont atteint près de 192 milliards de dollars en septembre dernier»

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, s'est dit dimanche «confiant» quant à la soutenabilité de la situation financière extérieure de l'Algérie, malgré le déficit de la balance des paiements enregistré l'année en cours.

«La position financière extérieure de l'Algérie demeure toujours solide et résiliente face aux chocs externes», a assuré M. Laksaci lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation des tendances monétaires et financières du pays lors du troisième trimestre 2013. Un retour à la croissance de l'encours des réserves de change constitue l'un des principaux éléments de cette soutenabilité. Afin septembre dernier, les réserves de changes ont positivement évolué pour atteindre 191,866 milliards de dollars après une légère baisse enregistrée à la fin du premier semestre 2013. «Les réserves de changes ont ainsi repris leur évolution positive après le solde négatif enregistré en juin 2013 à 189,788 milliards de dollars contre 190,66 milliards en décembre 2012», a indiqué M. Laksaci.

«La position financière extérieure nette de l'Algérie est solide, en situation de niveau historiquement bas de la dette extérieure», malgré le ralentissement de la croissance des réserves de change observé au début

de l'année en cours, a-t-il ajouté, soulignant que le niveau actuel de ces réserves accumulées «dépasse les seuils d'adéquation habituels pour les pays émergents». Ceci permet à l'Algérie de «faire face à d'éventuels chocs externes et de préserver la stabilité extérieure», a affirmé le gouverneur de la Banque centrale. Sur le même chapitre, la Banque d'Algérie a poursuivi en 2013 sa gestion prudente des réserves officielles en mettant en avant le suivi rigoureux et la gestion des risques pour préserver le capital des investissements de toute perte tout en atteignant un niveau de rendement acceptable dans un contexte extrême de faibles taux d'intérêts.

En parallèle, le niveau de la dette extérieure a régressé à 3,47 milliards de dollars sur la période allant de janvier à septembre 2013 contre 3,67 milliards lors de la même période de l'année précédente.

D'autre part, les crédits à l'économie ont, eux aussi, connu une nette hausse en s'établissant à 5,268,06 milliards de dinars à fin septembre contre 4,184,88 milliards DA sur la même période de 2012.

Sur cet ensemble, les prêts accordés aux entreprises privées ont atteint 2 290,22 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2013 contre 1 940,32 fin 2012. De son côté,

le secteur public s'est vu octroyé 2 636,87 milliards DA de prêts durant la période allant de janvier à septembre 2013, alors que les crédits accordés aux ménages ont connu une progression de 8,1% durant la même période.

«Les banques de la place sont aujourd'hui face au défi de répercuter l'expansion du volume des crédits à l'économie tout en assurant une meilleure gestion de leurs fonds et de réduire la part des crédits non performants», a dit M. Laksaci en commentant ces chiffres.

Détérioration de l'excédent commercial

En outre, l'inflation s'est stabilisée autour de 5,32% en septembre dernier contre 6,59% en juillet de la même année. Toutefois, l'excédent de la balance commerciale du pays s'est détérioré à 2,52 milliards de dollars en septembre contre 4,02 milliards à la fin du premier trimestre. Lors du deuxième trimestre, l'excédent commercial a atteint son niveau le plus bas à 200 millions de dollars sous l'effet de la contraction des exportations des hydrocarbures. En effet, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont connu une contraction de 12,25% au cours des neuf premiers mois de

2013 pour atteindre 47,08 milliards de dollars (\$3,67 mds USD en septembre 2012). Les importations ont, quant à elles, connu une croissance de 10,24% pour s'établir à 40,66 milliards de dollars à fin septembre dernier contre 36,88 milliards sur la même période de 2012.

Interrogé sur la procédure d'indemnisation des clients de la banque Khalifa, M. Laksaci a indiqué que cette opération de remboursement est assurée par le Fonds de garantie des dépôts sous le contrôle de la Commission bancaire.

«La loi est claire. C'est le Fonds de garantie des dépôts qui prend en charge l'indemnisation des déposants de toute banque objet de liquidation ou de retrait de l'agrement», a-t-il indiqué.

Pour le gouverneur de la plus haute institution financière du pays, cette loi s'applique également pour le cas de la Banque Khalifa qui a été liquidée il y a plus de huit ans. L'opération d'indemnisation est ainsi contrôlée par la Commission bancaire, a ajouté M. Laksaci. Le Fonds de garantie des dépôts est géré par la Société de gestion des dépôts, alors que son compte est alimenté par les banques de la place avec des niveaux de contribution fixés annuellement par la Commission bancaire.

14^e session de la Grande commission mixte algéro-libyenne à Tripoli

M. Sellal s'entretient avec son homologue libyen...



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu dimanche à Tripoli avec son homologue libyen Ali Zaidane. L'entretien s'est déroulé en présence des membres des délégations algérienne et libyenne. M. Sellal est accompagné, lors de sa visite d'une journée, du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi. Le Premier ministre était arrivé plus tôt à Tripoli où il coprésidera avec son homologue libyen, Ali Zaidane, les travaux de la réunion de la grande commission mixte de coopération algéro-libyenne.

► ... et avec le président du Congrès général national libyen



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu dimanche à Tripoli, avec le président du Congrès général national libyen, M. Nouri Bousahmein.

L'entretien s'est déroulé au siège du congrès (parlement) en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi.

M. Sellal s'était entretenu peu auparavant avec le Premier ministre libyen, Ali Zeidane, avant de se rendre à l'Assemblée locale de Tripoli.

La visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Libye, est la deuxième en une année, après celle effectuée à Ghadamès le mois de janvier dernier. Cela renseigne sur l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la politique de bon voisinage et surtout la volonté des autorités algériennes à aider les pays voisins dans les moments de crise.

Kamel Cherif

Cela passe d'abord par la consolidation de la coopération bilatérale, les deux parties ayant passé en revue l'état des lieux de ce partenariat et ses perspectives, sachant que l'Algérie a investi en Libye dans le domaine des hydrocarbures notamment.

Cependant, du fait de la situation que connaît ce pays et de la précipitation des événements, une importance accrue est accordée à la lutte contre le terrorisme et ses connexions. À l'évidence, la sécurité aux frontières entre les deux pays a été évoquée. La dégradation de la situation sécuritaire en Libye et la circulation d'armes a amené l'Algérie à sécuriser ses frontières avec ce pays.

Mieux encore, l'Algérie se propose d'aider la Libye au même titre que les pays de voisinage qui connaissent des difficultés, induites par les changements intervenus

Priorité à la sécurisation des frontières et à la politique de bon voisinage

suite à la chute des régimes qui étaient en place. En ce sens, pour reprendre les propos du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ce dernier avait précisé que l'Algérie ne s'ingérait pas dans les affaires internes des pays, mais elle a le devoir de les aider.

Les autorités libyennes ont ainsi fait part de leur volonté d'approfondir les relations avec l'Algérie et de bénéficier de l'expérience du pays en matière de lutte antiterroriste et de réconciliation nationale. Les responsables libyens ont été reçus, à plusieurs reprises, en Algérie où ils étaient venus demander conseil.

C'est dans cet esprit que l'Algérie et la Libye s'attendent à relancer et booster leurs relations. La même approche a été développée par l'Algérie envers la Tunisie et de l'Egypte qui connaissent des situations d'instabilité.

Les visites en Algérie de responsables tunisiens se sont multipliées ces derniers

temps. Des responsables et leaders politiques ont été reçus par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ils ont reconnu, dans leurs déclarations aux médias internationaux, que les conseils des responsables algériens, à leur tête le chef de l'Etat, ont été bénéfiques pour le pays.

L'Egypte qui est également au creux de la vague à sollicité l'aide de l'Algérie. La déclaration du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, à ce sujet est significative dans la mesure où l'Algérie intervient auprès de l'Union africaine pour demander la réintroduction de l'Egypte, exclue de l'Organisation après que le président Morsi eut été déposé par les militaires.

La politique de bon voisinage trouve tout son sens dans l'approche développée par l'Algérie. Cela explique les nombreuses sollicitations des pays de la région qui trouve en l'Algérie un partenaire privilégié et incontournable.



Coopération renforcée

La réunion de la grande commission mixte algéro-libyenne qui se tient dimanche à Tripoli devrait être couronnée par une série de conventions et de programmes visant à relancer la coopération bilatérale dans les domaines socio-économique et sécuritaire.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, coprésidera avec son homologue libyen, Ali Zeidane, les travaux de cette réunion.

Le comité de suivi de la grande commission mixte algéro-libyenne avait planché samedi à Tripoli, à travers des expertises des deux pays, sur les préparatifs de la réunion de la grande commission mixte, au niveau de trois groupes de travail consacrés à l'économie, aux services et à la sécurité.

La visite du Premier ministre en Libye, la deuxième du genre en une année après celle effectuée en janvier 2013 à Ghadamès, où il avait rencontré ses homologues libyen et tunisien, vise à examiner les moyens de coordonner les efforts entre les deux pays pour maîtriser la situation sécuritaire et garantir la stabilité, qui est la condition sine qua non pour le développe-

ment de la région. La rencontre d'aujourd'hui, qui vient couronner la série de rencontres bilatérales entre les responsables des deux pays, dont celle du Premier ministre libyen en Algérie les 10 et 11 décembre 2012.

L'Algérie et la Libye avaient appelé dans le communiqué final sanctionnant la visite de M. Zaidane en Algérie, à la réunion du groupe de travail commun chargé de la promotion des échanges commerciaux.

Le groupe est chargé de mettre au point des approches et des plans en vue d'accélérer la réalisation d'études indispensables au développement de la région frontalière (Ghadames-Débdeb) au service du trafic commercial et économique entre les deux pays.

Afin de sécuriser leurs frontières communes, l'Algérie s'est engagée à ne permettre à personne d'utiliser son territoire pour porter atteinte à la Libye ou menacer sa sécurité et sa stabilité et la Libye s'est engagée, de son côté, à ne permettre à personne d'utiliser son territoire pour menacer la sécurité et la stabilité de l'Algérie.

Les deux pays ont également salué le dialogue, la concertation et la coordination politique entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays tout en œuvrant à la coordination de leur position lors des forums internationaux et régionaux notamment aux niveaux maghrébin, arabe, africain et euroméditerranéen.

Volonté de réactiver les structures de l'UMA et consensus autour de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé

L'Algérie et la Libye ont, à plusieurs occasions, exprimé leur volonté de réactiver les structures et les institutions de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et de consolider les acquis de cet ensemble qui constitue un objectif stratégique à même de répondre aux aspirations de ses peuples à l'entraide, à la complémentarité et à l'intégration.

Au plan régional et concernant la situation au Sahel, les responsables des deux pays ont exprimé leur condamnation de toutes formes d'extrémisme, de terrorisme et de crime organisé, tout en soulignant

leur détermination à mobiliser tous les moyens disponibles pour faire face à ces phénomènes qui menacent la sécurité et la stabilité dans la région.

Les deux parties ont exprimé leur volonté d'intensifier la coopération, la coordination et la concertation en vue de faire face aux dangers qui menacent la stabilité et la sécurité des peuples de la région du Sahel, dont la lourde responsabilité incombe à tout un chacun, et ce dans le cadre du respect mutuel, de la préservation de la souveraineté nationale et du rejet absolu de toute tentative d'atteinte à l'intégrité territoriale des pays de la région. Lors de la rencontre tripartite sur la situation sécuritaire aux frontières qui a réuni M. Sellal et ses homologues tunisien et libyen, en janvier 2013 à Ghadamès, les trois parties ont relevé la nécessité d'intensifier les efforts pour faire face aux dangers et menaces sécuritaires en adoptant une approche sécuritaire intégrée et coordonnée entre les trois pays dans le cadre d'une stratégie globale.

Les trois pays ont également souligné la nécessité d'intensifier

les échanges de visites entre les hauts responsables des services de sécurité concernés des trois pays en vue d'approfondir les contacts et de renforcer la confiance».

Ils ont aussi appelé à élaborer des programmes de formation au profit des cadres qualifiés, échanger les expériences, conclure un accord de coopération sécuritaire et relancer les accords de coopération judiciaire et juridique déjà conclus. La coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Libye ne se limite pas au cadre maghrébin, mais s'étend à l'espace régional, comme en témoigne la conférence ministérielle territoriale sur la sécurité des frontières tenue en mars 2013 à Tripoli, à laquelle l'Algérie était représentée par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales.

Outre l'Algérie, la réunion avait regroupé la Libye, le Niger, le Tchad, le Maroc, la Tunisie, le Soudan et l'Egypte. L'Union africaine (UA), la Ligue arabe et l'Union européenne (UE) y étaient présentes en tant qu'observateurs.

APS

14^e session de la Grande commission mixte algéro-libyenne à Tripoli



La large prolifération d'armes dans la région exige l'intensification de la coopération

Sellal a affirmé, dimanche à Tripoli, que la détérioration de la situation sécuritaire du fait de la large prolifération d'armes constitue désormais un danger pour la sécurité de la région et exige l'intensification de la coordination, de la coopération et de l'échange d'informations entre les différents organes spécialisés algériens et libyens.

«Il convient également de redoubler d'efforts pour la sécurisation et la protection de nos frontières terrestres communes à la lumière de la situation sécuritaire précaire dans la région du Sahel», a indiqué M. Sellal dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 14^e session de la grande commission mixte algéro-libyenne qu'il a co-présidée avec son homologue libyen,

grande commission mixte algéro-libyenne qu'il co-préside avec son homologue libyen, Ali Zeidane.

Le Premier ministre a, en outre, mis en exergue «les pas franchis par la coopération et la coordination en matière de sécurité entre les deux pays», saluant par la même, «les résultats encourageants réalisés à ce jour dans le domaine de la formation des éléments de la police libyenne en Algérie».

A cette occasion, M. Sellal a souligné «la disposition de l'Algérie à répondre aux besoins des frères en Libye en la matière».

La visite en Libye revêt «plus d'une signification» au regard des défis de la région

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé dimanche à Tripoli, que sa visite en Libye qui coïncide avec la célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance du pays, était «d'autant plus significative» au regard des divers défis et dangers qui guettent la région. Cette visite «traduit la volonté qui nous anime d'ouvrir une page nouvelle dans nos relations bilatérales et l'accompagnement du peuple libyen frère sur la voie de la réalisation de ses aspirations à l'édification de la nouvelle Libye», a indiqué M. Sellal dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 14^e session de la grande commission mixte algéro-libyenne qu'il a co-présidée avec son homologue libyen,

Ali Zeidane. Il a précisé que «le nouveau départ qui marque nos relations bilatérales n'est que le fruit des orientations clairvoyantes du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et du président du Congrès général national libyen, M. Nouri Bou-sahmein». D'autre part, M. Sellal s'est dit convaincu que la réunion de la grande commission mixte algéro-libyenne constituait «une étape décisive pour les relations de coopération bilatérale et un jalon pour un avenir plus prospère».

Après avoir rappelé que l'Algérie «suit avec grand intérêt les efforts cosaux déployés par la Libye en cette étape de son histoire», il a souligné sa

«confiance en les potentialités du peuple libyen à relever les défis et à fonder une ère nouvelle où régneront fierté, dignité, sécurité et stabilité». A ce propos, M. Sellal a réitéré «le soutien de l'Algérie à la Libye pour assurer le succès du processus de changement politique et surmonter les obstacles conjoncturels», estimant que la tenue de la grande commission était «une opportunité pour approfondir la concertation autour de l'intensification de la coopération et la coordination des positions entre les deux pays pour établir une politique sécuritaire commune susceptible de garantir un climat propice à la construction de relations économiques solides».

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé dimanche à Tripoli, les investisseurs et hommes d'affaires en Algérie et en Libye à apporter de manière «sérieuse et efficace» leur contribution aux grands projets de développement dans les deux pays.

«La relance d'une nouvelle dynamique économique entre les deux pays consolidera les opportunités de contact et entre les acteurs économiques notamment dans les secteurs prometteurs dont l'énergie, le partenariat, l'investissement et l'industrie», a indiqué M. Sellal. Il a proposé à cet effet, «la mise au point d'une feuille de route à même de définir les domaines de coopération et de fixer les objectifs à atteindre conformément à un calendrier bien établi», appelant les commissions techniques communes à reprendre leurs travaux.

Appel aux hommes d'affaires en Algérie et en Libye à participer efficacement aux grands projets de développement

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Sellal en Tunisie pour une courte visite

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé dimanche une courte visite en Tunisie, à l'invitation du chef de gouvernement provisoire, Ali Larayedh. Le Premier minis-

tre a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Carthage par le chef de gouvernement provisoire, Ali Larayedh, M. Mehdi Jomaa, chargé de former le prochain gouvernement, et

des membres de l'exécutif tunisien. M. Sellal est arrivé à Tunis en provenance de Tripoli après avoir effectué une visite durant laquelle il a coprésidé avec son homologue libyen, Ali Zeidane,

les travaux de la Grande commission mixte algéro-libyenne. M. Sellal a passé en revue un détachement de la sécurité présidentielle tunisienne qui lui a rendu les honneurs.

M. Sellal effectue une visite à l'Assemblée locale de Tripoli

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a effectué dimanche une visite à l'Assemblée locale de Tripoli.

À l'entrée de l'Assemblée (assemblée de wilaya), située dans le centre de la ville de Tripoli, M. Sellal a été chaleureusement accueilli par le président de l'Assemblée, M. Sadati al Badri, de ses membres et de notables de la ville.

À cette occasion M. al Badri a offert un cadeau symbolique à M. Sellal qui lui a remis, à son tour, un burnous algérien en gage d'amitié entre les peuples algérien et libyen.

M. Sellal a été accompagné lors de cette visite, du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

M. Sellal était arrivé, dimanche matin, dans la capitale libyenne où il devra présider les travaux de la 14^e session de la grande commission mixte algéro-libyenne aux côtés de son homologue libyen, Ali Zeidane, avant de s'entretenir avec celui-ci.

DEVANT LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LOCALE DE TRIPOLI

Volonté de l'Algérie d'aider et d'accompagner la Libye dans l'édification de ses institutions

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a réaffirmé dimanche à Tripoli la «volonté sincère» de l'Algérie d'aider et d'accompagner la Libye dans son processus d'édification institutionnelle.

«Nous sommes animés d'une volonté sincère d'accompagner nos frères libyens dans l'édification des institutions de l'Etat au diapason des mutations du monde d'aujourd'hui» et partant dans «la relance économique, l'amélioration de la situation sociale, le développement et la sécurisation des frontières», a souligné M. Sellal lors de son intervention devant les membres de l'Assemblée locale de Tripoli (Assemblée de wilaya).

Il a indiqué que cette visite émane «de la volonté des deux pays d'ouvrir une nouvelle page dans le processus de développement des relations bilatérales et de les promouvoir au mieux des intérêts des deux peuples».

M. Sellal a, par ailleurs, rappelé que «les liens de fraternité, de voisinage et le combat commun qui unissent les deux pays et les deux peuples», constituent «un rempart pour les relations bilatérales, ancrées à travers l'Histoire».

Évoquant les relations liant les deux pays, le Premier ministre a souligné que «les Libyens et les Algériens sont appelés à incliner à la mémoire des martyrs, tombés pour l'indépendance et la liberté».

Il a en outre affirmé le soutien des Algériens au peuple libyen. «Vos frères en Algérie sont à vos côtés dans le meilleur et dans le pire», a ajouté M. Sellal qui s'est dit convaincu que «la Libye surmontera les difficultés et triomphera».

«Ce que vit la Libye aujourd'hui n'est qu'une épreuve passagère», a-t-il soutenu ajoutant que «les peuples libyen et algériens ont les mêmes origines et principes que sont l'arabité, l'amazighité et l'Islam sunnite».

L'étape que traverse la Libye aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du «processus de l'Histoire des nations», a soutenu M. Sellal qui a souligné que «la parole reviendra toujours au peuple».

M. Sellal a enfin saisi l'occasion pour transmettre au peuple libyen les salutations du Président de la République Abdelaziz Bouteflika lui souhaitant «bonheur et concorde».

APS

M. RABAH SAÂDANE, ANCIEN ENTRAÎNEUR DE L'EN ET ACTUEL DTS DE L'ESS, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

LE FOOTBALL, C'EST LA FORMATION

Le coup franc de Saâdane

• Le professionnalisme n'est pas que le salaire

C'est tout de même toujours avec émotion qu'on reçoit une grande personnalité dans tout domaine, et cette fois-ci dans celui du football, et plus particulièrement le Dr Rabah Saâdane.



Saïd Abjaoui

Un monument, quand on jette un coup d'œil sur le déroulement de sa carrière. Il était parvenu deux fois à arracher le ticket de la Coupe. Tout le monde était dehors. Cela nous a rappelé la joie du peuple algérien le 5 juillet 1962. L'Algérie allait faire flotter l'emblème national et faire écouter l'hymne national. C'était bien un service rendu à la nation. *«One, two, three, viva l'Algérie»*. Joueur, entraîneur, professeur à l'Institut Supérieur des technologies du sport, il donna au sport ses lettres de noblesse.

Le Dr Rabah Saâdane, appelé affectueusement «cheikh», était hier l'invité du forum du quotidien *DK News*. Bien entendu, il était attendu sur plusieurs domaines liés au football. Des questions multiples et des réponses également multiples, avec la différence soulignée par le «cheikh» qu'il répondrait à certaines questions. Nous sommes dans un contexte où les uns peuvent poser sans limites leurs questions tandis que le conférencier est maître de ses réponses. Des questions multiples peuvent appeler des réponses multiples. Il faut seulement tenir compte qu'éventuellement pour certaines questions, les réponses sont au stade de la réflexion.

Pour Saâdane, le plan national est en totale recomposition, avec une réorganisation des élites, une main basse sur la base principale, une formation détectable et sélec-



tive. La jeunesse doit être formée jeune et devrait nécessairement s'adapter aux exigences d'un travail dur. Si nous avons une jeunesse à l'extérieur, on ne peut pas la mobiliser tout le temps, car au moment où l'entraîneur a be-

soin de sa disponibilité, et qu'il peut même programmer des stages bloqués pour récupérer les joueurs et les habituer à travailler ensemble, il risquerait de ne pas trouver la disponibilité des joueurs qui évoluent à l'étranger. Comment pourrait-il réaliser les stages bloqués si il ne récupère pas les joueurs qualifiés ? Pour leur donner une cohérence dans le jeu, il faudrait que les joueurs soient entièrement disponibles. On ne peut pas créer une équipe à partir d'une équipe de jeunes instables. Il faudrait donc ramener des joueurs meilleurs que les locaux.

Il y a en Algérie deux millions de jeunes qui pratiquent. Les pays qualifiés en Coupe du monde jeunes ont des équipes pratiquement jeunes et l'Algérie ne participe pas. L'Algérie disposait d'une équipe jeune qui avait participé en cadets au Japon en 1974 mais, depuis plus rien. L'Algérie en catégorie jeunes ne participe plus.

Il n'y a plus de dirigeants, maintenant il faut une nouvelle génération de jeunes managers pour ne pas passer à côté de la plaque.

Ce n'est pas la rue qui doit décider. En Tunisie, il a été instituée une période transitoire de cinq ans puis fut ajoutée une période de 3 ans de façon à mieux négocier le virage des réformes vers le professionnalisme.

Chez nous, on a pensé directement à la question des salaires à augmenter comme si cela justifie la professionnalisation. Nombre de clubs ne bénéficient pas de façon égale du sponsoring.



**O. L.**

L'homme possède une vision, une hauteur de vues qui l'élève au-dessus du conjoncturel et du subalterne.

C'est en scientifique et en manager qu'il a abordé l'exercice imposé par le Forum de DK News, exercice qui donne au journaliste la chance d'avoir le dernier mot.

Docteur d'Etat en sciences et technologies du sport, le professeur Saâdane est enseignant à l'ISTS.

Il connaît parfaitement les structures de formation des encadreurs des activités sportives du pays, les hommes et les femmes qui œuvrent dans l'anonymat à l'émergence de nouveaux talents, de nouveaux champions dans toutes les disciplines.

Ne connaissant ni l'aveugle, ni l'amertume, il campe sur des certitudes qui concourent au travail de longue haleine, à la reconstruction du mouvement sportif national dans toutes ses composantes et disciplines, dans l'organisation de la base (écoles primaires, collèges, lycées, universités, quartiers) au sommet (les clubs de l'élite, les équipes nationales) d'un système de détection



des jeunes talents encadrés et suivis par des professionnels et des pédagogues. Rabah Saâdane n'a pas une démarche passiste, mais il veut une approche experte, scientifique, managériale des questions du sport, c'est-à-dire, au-delà des compétitions d'une stratégie d'intégration et de spécialisation qui redonne au sport et à ses pratiques,

quant en Algérie les honneurs et l'aura qui rejallit sur l'ensemble de la nation.

«En 1980, l'Algérie était en avance sur bien des pays développés en matière d'organisation du sport.

On nous demandait des informations sur nos méthodes et nos conceptions, sur nos formations. Et il est vrai que les résultats dans toutes les disciplines ont suivi. Puis, il y a eu la crise et les désarticulations des années 90 : tout s'est décomposé, s'est délité».

«Revenir aux fondamentaux parce que des millions de jeunes peuvent pratiquer le sport, progresser dans telle ou telle discipline : Une coordination s'impose entre les institutions de l'Etat, les clubs, les sponsors (pourquoi certains ont été sponsorisés et pas d'autres ?), les encadreurs, sachant que des pédagogues, des kinés, des médecins du sport ont quitté le pays et font les beaux jours de clubs au Canada et dans d'autres pays». Rabah Saâdane ne s'étendra pas sur la pratique actuelle du professionnalisme condamné aux résultats immédiats.

Il souhaite que la raison et la volonté de travailler suivent un modèle unique pour tous l'emporte.



Quand la DGSN se met au service du sport

R. Rachedi

La présence hier au Forum de DK News de l'ancien sélectionneur national et Actuel DTS de l'ESS, M. Rabah Saâdane n'est pas passé inaperçu. Une pléiade de journalistes représentant différents organes de la presse nationale ainsi qu'un panel d'invités, dont le représentant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), ont pris part à la conférence du doyen des entraîneurs qui, durant plus d'une heure, a répondu à cœur ouvert aux interrogations des uns et des autres.

À travers sa participation hier au Forum, l'institution policière aura conforté davantage son action qui tend à soutenir et à développer le sport dans notre pays. A cet effet, la DGSN a mis en place ces dernières années, plusieurs mécanismes qui ont pour objectif de lutter contre le phénomène de la violence dans les stades à travers la promotion des valeurs sportifs au sein des supporteurs. On citera à cette occasion le trophée du fair-play dont la deuxième édition a été lancée dernièrement et qui récompensera à la fin de la saison 2013/2014 les trois meilleures galeries de supporters des Ligues 1 et 2. «Notre action ne se limite pas seulement à la sécurisation des manifestations et des infrastructures sportifs mais elle s'étend bien au-delà.

On vise à instaurer une culture de la compétition à travers l'implication de tous les acteurs et à tous les niveaux, ministère de la Jeunesse et des Sports, autorités locales, présidents des clubs, comités de supporters et mouvements associatifs», a indiqué en marge du Forum, le commissaire de police et membre de la cellule de communication à la DGSN. Ta-

leb Abdellatif. Autres dispositifs mis en place pour mettre fin à la violence dans les stades, le système de vidéo-surveillance et le fichier national des personnes interdites d'accès aux stades. «La première expérience concrétisée au stade Chahid Hemloui de Constantine a été concluante. Il faudra maintenant étendre ce système aux autres infrastructures du pays mais cela nécessite l'engagement de tous les responsables de ces sites», a-t-il ajouté.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre le trucage des matches et la corruption dans le football, la DGSN a organisé le 24 novembre dernier à Alger un séminaire auquel ont pris part plusieurs délégations de pays arabes, des représentants de la FIFA, de la FAF et d'Interpol. Ce rendez-vous a permis de soulever la problématique de l'intégrité dans le sport et la corruption qui «détourne le sport de ses objectifs», comme l'a indiqué M. Saâdane lors de son intervention. À noter également que la DGSN a pris en charge, à titre gratuit, la formation de plus de 500 agents chargés de la sécurité dans les stades (stadiers) pour juguler la violence dans les stades.



TRANSPORT

Nécessité d'améliorer le service public dans le secteur des transports



Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul, a mis l'accent, vendredi soir depuis Hassi-Messaoud (Ouargla), sur la nécessité d'améliorer le service public dans le secteur des transports, à travers la création d'un esprit de compétitivité entre les secteurs public et privé.

«Il est primordial de prendre des mesures encourageantes et d'autres répressives pour améliorer le service public des transports, à travers le respect de l'horaire et du citoyen, ainsi que la préservation des acquis et réalisations de ce secteur sensible», a souligné le ministre, en marge de la présentation d'un exposé sur la situation du secteur du transport dans la wilaya d'Ouargla.

Le ministre a, en outre indiqué, que le secteur sera renforcé par l'ouverture de nouvelles lignes de transport, à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya, ainsi que l'augmentation du parc roulant.

Outre la dimension sociale du secteur du transport, M. Ghoul a insisté également sur l'importance de la dimension économique, à travers le transport de marchandises par voies terrestre, aérienne et ferroviaire, ainsi que sur la nécessité d'encourager la dynamique de transport de marchandises pour impulser l'action de développement et contribuer à l'essor de l'économie, aux niveaux local et national.

Le transport des marchandises va permettre la création d'un pôle économique dans la région, à travers les échanges commerciaux inter-wilayas, a estimé le ministre précisant, dans ce cadre, que le transport de marchandises par voie ferroviaire est désormais plus qu'une nécessité pour l'économie local en particulier, et l'économie nationale en général.

M. Ghoul a, par ailleurs, mis en avant la nécessité d'organiser le transport dans ses différentes formes, dans la wilaya d'Ouargla, pour en faire «un pôle régional à l'avenir, en plus de préconiser un plan directeur pour le secteur du transport au niveau de la wilaya et d'inscrire dans les études de projets d'urbanisme des plans de circulation».

Concernant le transport aérien, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de changer des modes classiques de gestion des aéroports et d'adopter une nouvelle stratégie qui permette de respecter les horaires et d'assurer une meilleure prise en charge des voyageurs, avant de prévenir que le département ministériel dont il a la charge va prendre des mesures répressives pour améliorer le service public au niveau des aéroports.

Le ministre des Transports a appelé, dans le même contexte, à l'amélioration du service aérien à Hassi-Messaoud, pour inclure le transport de marchandises afin d'atténuer la pression sur les routes, et à l'extension de l'activité de cet aéroport destinée aux compagnies pétrolières au transport de voyageurs du pays afin de promouvoir le tourisme inter-wilayas.

ALGÉRIE - CHINE

L'association d'amitié algéro-chinoise affirme l'importance de renforcer les relations stratégiques entre les deux pays

L'association d'amitié algéro-chinoise a affirmé samedi à Alger l'importance de renforcer les relations stratégiques entre les deux pays dans tous les domaines en 2014, «en fidélité» aux relations historiques qui lient les deux pays.

Al l'occasion de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de l'association algéro-chinoise, le président de l'association, Ismail Debch a affirmé que l'Algérie et la Chine sont liées par des relations historiques et stratégiques privilégiées depuis 50 ans, notamment durant la décennie noire vécue pas l'Algérie durant les années 1990.

Une conférence sur les relations algéro-chinoises sera consacrée en mai prochain aux relations historiques, politiques et économiques qui lient les deux pays, a indiqué M. Debch, affirmant la détermination de l'association à encourager les Chinois à visiter l'Algérie et à y investir.

M. Debch a, d'autre part, indiqué que les relations entre les deux pays ont de tout temps été des relations d'amitié et de coopération même dans les circonstances



les plus difficiles vécues par les deux peuples, rappelant que la Chine a été le premier pays à avoir reconnu le gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) en septembre 1958.

Elle a également envoyé la première équipe médicale en Algérie en 1963, a-t-il ajouté. L'Algérie a de son côté soutenu la Chine durant l'embargo qui lui a été imposé durant les années 50 et 60. Pour sa part, la chargée d'affaires auprès de l'ambassade de Chine à Alger, An Qing a affirmé «des relations stratégiques privilégiées entre les deux pays ont été marquées par un impor-

tant développement 50 ans durant», rappelant la récente visite du président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, en avril dernier en Chine où il a rencontré le président chinois et convaincu avec lui de promouvoir les relations bilatérales.

Elle a également rappelé la récente visite à Alger du ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi. Évaluant les relations bilatérales en 2013, M. Qing les a qualifiées de «privilégiées» notamment après la décision relative à l'enseignement de la langue chinoise à l'Université algérienne.

ORAN : TOURISME ET ARTISANAT

Le ministère œuvre à récupérer le Grand Hôtel

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a affirmé, samedi à Oran, que son département ministériel œuvre à récupérer l'établissement hôtelier «Grand hôtel», un joyau architectural situé au centre-ville d'Oran.

Animant une conférence de presse à l'occasion du Salon national de l'artisanat ouvert au Centre des conventions «Mohamed Benahmed», le ministre a souligné qu'une procédure a été engagée dans ce sens auprès de la justice qui tranchera. L'affaire de cet hôtel fait suite à un différend entre l'entreprise de gestion touristique de l'Ouest et un investisseur privé qui a acheté l'hôtel en 2008, mais la transaction stipule que la vente de l'activité commerciale ne concerne pas le bâtiment, qui est un bien de l'Etat, selon une source



de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Le «Grand hôtel» fermé en 2010 compte plus de 70 chambres et constitue l'un des vieux établissements hôteliers de la capitale de l'ouest du pays, édifié à l'époque de colonisation française. Il est classé 3 étoiles par un vieux classement. Par ailleurs, le ministre a assisté dans le cadre du salon à la signature d'une convention entre la chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran et l'entreprise publique de peinture de Sig (Mascara), en vue d'accompagner et former des artisans en peinture. Il a également visité le Salon international des jeux et loisirs ouvert vendredi à Oran. Pour rappel, 180 artisans venus de 35 wilayas prennent part au Salon national d'artisanat organisé jusqu'au 4 janvier prochain.

CONSTANTINE - LOGEMENTS

Les travaux de viabilisation à engager avec le lancement des chantiers de construction

Les travaux de viabilisation doivent dorénavant être engagés avec le lancement des chantiers de construction des différents logements dans la wilaya de Constantine, a indiqué samedi le wali Hocine Ouadah.

Au cours d'un conseil de wilaya consacré au secteur de l'habitat, le chef de l'exécutif a estimé «aberrant de mettre en instance des programmes entiers de logements achevés et de ne pas pouvoir les attribuer faute de réalisation de travaux de viabilisation».

Mettant en exergue l'apport du travail fait en concertation entre les différentes instances intervenantes dans la réalisation des chantiers, M. Ouadah a instruit le directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC) de hâter l'inscription des opé-

rations de viabilisation auprès du ministère de tutelle en vue de débloquer les crédits et de désigner les entreprises en charge des opérations de réalisation.

Le directeur du logement et des équipements publics (Dlep) a présenté, pour sa part, la situation des programmes de logement promotionnel aidé (LPA) et celui du social participatif (LSP), indiquant que sur un total de 2041 logements, 1606 sont achevés et ne peuvent être livrés faute de viabilisation.

Le Dlep a également indiqué que sur 4862 unités LSP «une grande partie de ce programme accuse un retard dans la réalisation à cause de la défaillance de certains promoteurs».

Ce responsable a fait savoir que ses services étudient la possibilité de restituer

le marché aux promoteurs défaillants et de relancer les chantiers à l'arrêt à travers l'aide du fond de garantie des logements. Pour le programme LPA, il représente 48% de l'ensemble du programme totalisant 14 000 unités en cours de réalisation, a ajouté le même responsable, soulignant que les problèmes d'opposition liés à l'expropriation de terrain constituent, dans certains sites, un obstacle dans l'avancement des chantiers. La wilaya de Constantine a mobilisé en 2011 près de 4 000 hectares grâce aux expropriations pour utilité publique et aux procédures de déclassement pour faire face au problème de l'indisponibilité du foncier et pouvoir implanter des projets de logements et d'équipements publics, a-t-on noté.

APS

INDUSTRIE

2013, année de l'amélioration du climat des affaires et du lancement du projet Renault

La tendance dans le secteur de l'industrie en 2013 était à l'amélioration du climat des affaires qui constitue une priorité pour le gouvernement, mais également au lancement de projets phares avec la pose de la première pierre de l'usine de montage de véhicules Renault près d'Oran.

Déterminé à réduire la dépendance du pays aux hydrocarbures, le gouvernement a misé sur le développement d'une industrie solide, notamment de certaines filières classées «prioritaires», telles que la mécanique, la sidérurgie et la manufacture.

L'année 2013 a été marquée par la définition d'une nouvelle politique industrielle dont les principaux axes portent sur le renforcement des PME en leur accordant plus davantage et la promotion de ces filières industrielles stratégiques qui disposent d'un riche potentiel.

Aussi, un comité chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires et du classement de l'Algérie dans le Doing Business de la Banque mondiale (BM), a été installé par le ministère de l'industrie. La création de ce comité s'inscrit dans une logique d'action qui vise à assurer un impact immédiat des réformes sur la vie de l'entrepreneur et de l'investisseur.

De l'avis de nombreux experts et professionnels, la création de cette instance, contribuera à lever les obstacles qui entravent l'acte d'investir. Et pour mieux maîtriser la technologie industrielle, le gouvernement a opté pour la conclusion de plusieurs partenariats basés sur le transfert du savoir faire avec des entreprises étrangères afin de relancer l'industrie nationale dont la partie dans le produit intérieur brut (PIB) ne dépasse pas 5%, l'objectif étant de porter ce taux à 15% à terme.

Le partenariat, clé de la relance industrielle

Le lancement, en septembre dernier, des travaux de la construction d'une usine de montage de véhicules Renault à Oued Tlélât (Oran), un partenariat entre la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), le Fonds national d'investissement (FNI) et le constructeur automobile français a constitué l'événement phare de l'année 2013 dans le secteur de l'industrie.

La sortie du premier véhicule Renault (Clio Symbol) «made in Algeria» est prévue le 20 novembre 2014. L'usine devra produire, dans une première étape, quelque 25 000 unités par un avant de passer à une cadence supérieure de 75 000 unités/an, à l'horizon 2020.

Outre le constructeur français



de la marque au losange, l'Algérie a fait appel également à l'expertise allemande pour assurer une industrie mécanique performante en concluant un partenariat avec le groupe allemand Daimler/Mercedes-Benz pour la production de véhicules. Des contrats de partenariat ont été signés, en octobre, par le ministère de la Défense nationale (MDN), le leader allemand et le groupe émirati Aabar investisseurs pour la réalisation de trois grands projets industriels à Alger, à Tiaret et à Constantine.

Ils portent sur la production de 15 000 cars, bus et camions/an à Alger (Rouiba), 8 000 véhicules utilitaires/an à Ain Boucchekif (Tiaret) et une production annuelle de 25 000 moteurs à Oued Hammine (Constantine). La filière sidérurgique n'est pas en reste de cet élan. Récemment le gouvernement a repris le contrôle du complexe d'El Hadjar (Annaba) par le rachat de la majorité du capital (51%), une action qui symbolise l'effort entrepris dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle visant à développer les filières industrielles stratégiques pour la création de l'emploi et de la richesse. Dans ce sens, un nouveau pacte d'actionnariat a été signé en octobre dernier par le groupe public Sider et le numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal au terme duquel le groupe algérien reprend 51% du capital du complexe, alors que le géant indien réduit sa participation de 70% à 49% dans l'entreprise. Cet accord stratégique prévoit de porter la capacité de production du complexe de 1 million de tonnes à 2,2 millions de tonnes par an en 2017. L'investissement qui sera consacré par les deux partenaires avoisinera un milliard de dollars et sera investi par étapes.

Les deux partenaires tablent sur un chiffre d'affaires de 50 milliards de DA dans cinq ans. Le montant du projet, qui devrait permettre au secteur public du textile de reconquérir ses parts dans un marché fortement concurrentiel, est estimé entre 800 et 900 millions de dollars et sera investi par étapes.

BRÉSIL

Le tourisme à l'étranger devient plus cher pour les Brésiliens

Le gouvernement brésilien vient d'annoncer une hausse de 6% des taxes sur les achats avec des cartes de crédit à l'étranger, traveller's chèques et retraits en monnaie étrangère, en pleines grandes vacances d'été, quand ceux qui partent à l'étranger sont légion.

L'Impôt sur Opérations de crédit, change et assurance (IOF) passe à partir de ce samedi de 0,38% à 6,38%. Cette mesure assurera aux coffres publics de ce pays de 200 millions d'habitants une recette de 552 millions de réais (quelque 205 millions de dollars) l'année prochaine et devrait réduire l'excès de dépenses à l'étranger qui fait pression sur les comptes extérieurs

du pays, selon Brasilia. De janvier à novembre 2013, les touristes brésiliens ont dépensé 23,1 milliards de dollars à l'étranger, soit 14% de plus qu'en 2012. Cela a aggravé le déficit des comptes extérieurs du pays qui s'est établi à 72,7 milliards de dollars pour la période, souligne samedi le quotidien *O Globo*.

Pour le seul secteur du tourisme, le déficit a été de 17 milliards de dollars cette année. Selon des économistes cités par *O Globo*, la mesure va augmenter la demande de dollars (monnaie) dans les banques et maisons de change et pousser le billet vert à la hausse face au réal.

DOUANES ALGÉRIENNES

Les importations de véhicules chutent de 52% en novembre 2013

Le nombre de voitures importées a atteint 18 831 véhicules en novembre dernier contre 39 357 unités le même mois en 2012, soit une baisse de 52,15% (-20 526 unités), a-t-on appris samedi auprès des Douanes algériennes.

En terme de valeur, la même tendance baissière a été relevée, puisque le montant des importations est passé de 486,01 millions usd (39,04 milliards de DA) à environ 277 millions usd (22,26 milliards de DA), en baisse également de près de 43%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Durant les 11 premiers mois de 2013, les quantités des voitures importées en Algérie ont reculé de près de 7,6%, passant de 518 950 unités à 479 670 unités (-39 280 voitures) pour une valeur de 6,04 milliards de dollars (480,478 milliards de DA). Après une année exceptionnelle où les importations des véhicules avaient dépassé les 560.000 unités en 2012, les professionnels prévoient, pour 2013, une baisse des ventes de véhicules qui se poursuivra durant l'année prochaine.

Baisse de la demande et hausse des stocks

Cette situation s'explique, selon eux, par une chute de la demande qui s'ajoute à un niveau «important» des stocks et enfin l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier. Pour M. Abbès Kaci, consultant international, cette «chute des importations des véhicules enregistrée en novembre dernier trouve son explication dans les difficultés qu'éprouvent les concessionnaires à écouter leurs produits importés contrairement à l'année 2012 où le marché automobile a connu une croissance exceptionnelle».

«Durant les huit derniers mois de 2013, le marché algérien de l'automobile souffre d'une baisse de la demande conjuguée à un niveau de stocks très important», a déclaré à l'APS M. Abbès. Selon cet expert, «les ménages orientent leurs dépenses vers le logement notamment avec le retour de la formule location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement de logements (Aadl)». Pour le président de l'Association des concessionnaires algériens de l'automobile (AC2A), M. Abderrazzak Lachachi «le marché de l'automobile s'oriente, dorénavant, vers une baisse continue et cette tendance se poursuivra pour l'année 2014». «Les importations des véhicules durant novembre dernier ont connu une évolution logique par rapport au mécanisme de la demande qui a sensiblement baissé durant les derniers mois», a-t-il commenté à l'APS, relevant que «la baisse observée en novembre dernier est estimée à environ 38% par rapport au même mois de 2012».

«Cette situation est difficile, pour les concessionnaires automobiles qui sont confrontés à une baisse sensible de la demande conjuguée à un niveau de stocks très important, ce qui les a incités ces derniers mois, à multiplié les offres pour attirer les acheteurs, tels que les importantes remises proposées et la livraison immédiate de véhicule...etc», a-t-il encore souligné.

Vers la réduction des importations

Le gouvernement a décidé d'assainir définitivement le marché de l'automobile et rationaliser les importations afin de mettre fin à l'anarchie et aux incohérences qui le caractérisent depuis 2007. Un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation. Un groupe de travail composé d'un représentant du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction du Premier ministre prend en charge la révision du décret de 2007. S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre a adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges.

Afin de remettre de l'ordre sur le marché national du véhicule neuf, le ministère des Finances a décidé d'introduire plusieurs mesures dans la loi de Finances 2014 portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans. En 2012, la quarantaine de concessionnaires présents sur le marché algérien ont importé 568 610 véhicules pour une valeur de 514,43 mds de DA (environ 6,6 milliards usd) contre 390 140 véhicules en 2011 (354,16 mds DA). Les marques européennes (françaises, allemandes) occupent toujours la tête de la liste des importations suivies par les marques japonaises et sud-coréennes.

APS

TISSEMSILT 2 morts et 6 blessés sur la RN19 au lieudit «Bouacha»

OULD SIDI AMAR

La route continue toujours à faire des victimes et ce, malgré les campagnes de sensibilisations et les différents appels à la prudence.

Un terrible accident a eu lieu samedi dernier, sur la RN19, 2 km à l'entrée ouest entre le chef-lieu de wilaya de Tissemsilt et Lardjem au lieudit «Bouacha», suite à une collision entre deux véhicules roulant en sens inverse.

Le bilan de cet accident, selon une source hospitalière de Tissemsilt, indique que huit blessés âgés entre 9 ans et 73 ans dont deux dans un état grave, ont été transportés au service des UMC de l'EPH de Tissemsilt.

Deux personnes, un homme de 73 ans et une femme de 40 ans ont succombé à leurs blessures graves, alors que deux autres parmi les blessés ont quitté l'hôpital et quatre sont gardés sous surveillance médicale, selon des sources hospitalières.

Une enquête est ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt, pour déterminer les causes et les circonstances qui ont précédé ce terrible accident de la route.

TIZI-OUZOU / TIMIZART

- 50 PERSONNES VICTIMES D'INTOXICATION ALIMENTAIRE A SOUK EL-HAD

Une victime décède et quatre autres sont dans un état critique

K.N.A

Une cinquantaine de personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire hier au village Souk El-Had dans la commune de Timizart.

Des sources locales aux services de santé de la daïra d'Ouaguenoui font état d'un décès parmi les villageois soignées dans la nuit de samedi au niveau des urgences de la structure sanitaire de Timizart. La victime, ajoutent, nos sources, est un homme âgé de 77 ans.

L'incident serait vraisemblablement survenu suite à la consommation d'un dîner offert par un villageois à l'occasion du quarantième jour du décès de son père.

Les victimes ont été transférées pratiquement en même temps vers la polyclinique de Timizart quelques heures seulement après le retour du rituel. L'affluence était si grande vers cette structure sanitaire que ses services ont été vite débordés.

TÉBESSA Saisie de 16 véhicules à Bir El-Ater

Seize (16) véhicules, dont un camion semi-remorque, utilisés pour le transport de produits de contrebande, notamment le carburant, ont été saisis durant la semaine passée dans la localité de Bir El-Ater (90 km au sud de Tébessa), a-t-on indiqué samedi auprès de la sûreté de wilaya.

Ces véhicules ont été interceptés par les policiers dans différents endroits, transportant divers produits, destinés à être exportés frauduleusement par la frontière est, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que nombre de ces véhicules ont été dotés de réservoirs supplémentaires sans autorisation de l'ingénierie des mines, et d'autres véhicules portaient de fausses immatriculations.

La marchandise saisie a été remise aux services des Douanes, les mis en cause seront présentés devant la juridiction compétente, après achèvement de l'enquête qui suit son cours.

GUÉ DE CONSTANTINE 20 ans de prison pour l'assassin

A. Ferrag

C'est avec tristesse et amertume que les habitants de la cité Gué de Constantine ont eu vent de la terrible nouvelle faisant état d'une macabre découverte dans l'une des maisons de leur cité.

Les services de police se sont rendus sur place afin de s'enquérir du sort de cette dernière et quelle ne fut leur surprise en la découvrant gisant dans une mare de sang. Une enquête est ouverte afin d'établir les causes d'un tel acte abominable.

L'affaire traitée par le tribunal criminel d'Alger, en décembre 2013, remonte à la fin de l'année 2012. Le prévenu s'appelle Kamel. Âgé de 41 ans, Kamel aimait Nadia divorcée sans se douter un seul instant que cette dernière était la maîtresse de son père. Il est comme fou, le choc est trop grand pour lui. Kamel aveuglé par la colère, se jette sur elle, tentant de la poignarder. Nadia se met à hurler de toutes ses forces pour demander de l'aide, crie, mais personne ne vient à son aide. Fatiguée de courir et de hurler, la femme s'agenouille à même le sol et supplie Kamel de lais-



ser en paix, d'avoir pitié d'elle. Kamel poignarde à mort sa copine. Quelques jours plus tard, une judicieuse enquête permet de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé du crime, qui n'est autre que son copain, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et requiert la perpétuité à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Après délibérations, Kamel est condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation, conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

TIPASA

2 bandes de malfaiteurs neutralisées

Les services de la Gendarmerie nationale de Koléa (Tipasa) ont démantelé récemment deux bandes de malfaiteurs spécialisés dans l'agression à l'arme blanche et le vol de câbles de cuivre, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.

Chaque bande est composée de trois malfaiteurs âgés entre 21 et 29 ans, a-t-on ajouté de même source, précisant que les mis en cause ont été placés en détention préventive sur ordre du procureur de la République près la Cour de Koléa.

Les éléments de la première bande sont impliqués dans sept (7) affaires d'agression à l'arme blanche sur le chemin de wilaya (CW69) reliant le village Chaïeg à Koléa.

Suite à des investigations menées par les gendarmes, ces individus ont été pris en flagrant délit d'agression avec

prémeditation, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que dix téléphones mobiles ont été récupérés à la suite de l'arrestation de ces malfaiteurs.

La deuxième bande activait au niveau de la zone industrielle de Koléa, en coupant les câbles d'électricité et de téléphone desservant les entreprises qui y sont implantées et les volant dans l'objectif de vendre le cuivre au marché informel, a-t-on fait savoir de même source.

Agissant suite à des informations, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipasa ont surpris ces malfaiteurs en pleine tentative de vol de 100 mètres de câble en cuivre. Des armes blanches, des gants et des outils servant à couper les câbles ont été saisis à l'issue de cette opération, a-t-on, par ailleurs, indiqué de même source.

BOUIRA

Accident de la circulation à Tikjda : un mort et 31 blessés

L'accident de la circulation survenu vendredi après-midi sur la RN 33 près de la station climatique de Tikjda (30 km à l'est de Bouira) a fait un mort et 31 blessés, selon un nouveau bilan de la Protection civile rendu public samedi. La victime décédée, un jeune de 18 ans, a succombé à ses blessures lors de son évacuation à l'hôpital Mohamed



Boudiaf de Bouira, a-t-on précisé de même source. Les services de la Protection civile ont signalé, par ailleurs, qu'un autre jeune a été évacué à l'hôpital de Tizi-Ouzou dans un état grave. Un précédent bilan de cet accident, survenu suite à un dérapage d'un bus de transport de voyageurs, faisait état de 33 blessés.

SELON GENDARMERIE NATIONALE 6 morts et 56 blessés sur les routes du pays en une journée

Six (6) personnes ont été tuées et 56 autres blessées dans dix-neuf (19) accidents de la circulation routière survenus dans plusieurs wilayas du pays, durant la journée du samedi 28 décembre, a indiqué hier un bilan rendu public par les services de la Gendarmerie nationale.

Les victimes de ces accidents mortels ont été enregistrées dans les wilayas de Chlef, Djelfa, Tissemsilt, Béchar et Jijel. L'accident le plus grave est survenu sur la RN 11 reliant Tébessa à Sidi Abderrahmane dans la wilaya de Chlef, suite à un dépassement dangereux effectué par le chauffeur d'un autocar de transport collectif, percant une voiture qui circulait en sens inverse, et causant la mort de ses deux occupants.

Le même jour, l'excès de vitesse a causé le renversement, dans un virage, d'un autocar de transport public de voyageurs



relatant la ville d'Ouargla à Ghardaïa, faisant 20 blessés parmi les passagers, a-t-on précisé.

APS

M. ABDELMALEK BOUDIAF L'A ANNONCÉ : «Révision prochainement de la Loi sur la santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé samedi à Oran la révision, dans les prochains jours, de la Loi sur la santé.

Président la cérémonie de clôture du séminaire atelier national sur «Les urgences médico-chirurgicales», M. Boudiaf a estimé que la révision de cette Loi (85/05) «constitue un tournant dans le processus de la réforme du secteur de la santé en Algérie».

«Cette révision nous permettra d'évaluer la réalité du secteur afin d'assurer un cadre réglementaire encourageant toutes les initiatives et visant la modernisation des structures au profit des malades qui aspirent à un service public de qualité, tout en préservant les acquis positifs réalisés dans le passé», a soutenu le ministre. M. Boudiaf s'est engagé, lors de son allocution de clôture de cette rencontre de deux jours, à lancer une réflexion autour de certains points soulevés lors des débats, notamment l'adoption d'un statut particulier des urgences médico-chirurgicales. Le



ministre a annoncé également la création d'une structure dépendante de la tutelle chargée de la gestion et du suivi des réalisations du secteur, dans le but de moderniser l'architecture hospitalière. D'autres déci-

sions dont celles concernant l'élaboration de deux manuels sur l'hygiène hospitalière et l'accès aux soins au niveau des services des urgences ont été annoncées à l'occasion. Les travaux de cette rencontre ont été

marqués par des débats au sein de cinq ateliers avec la participation des directeurs de la santé des 48 wilayas et des chefs d'établissements et de Centres hospitaliers à travers le territoire national.

RÉORGANISATION DES URGENCES MÉDICALES Opération pilote au CHU Mustapha Bacha

Le Centre hospitalo-universitaire d'Alger Mustapha Bacha abrite une opération pilote qui consiste en la réorganisation des urgences médico-chirurgicales en collaboration avec le groupe international «Général Electric», a annoncé samedi à Oran son directeur général.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la deuxième et dernière journée du séminaire atelier national sur «Les urgences médico-chirurgicales», M. Hachemi Chaouch a indiqué que cette opération, initiée par la tutelle, a pour but d'améliorer la prise en charge des malades dans ce milieu hospitalier appelé à produire des soins de façon rapide et efficace.

Inscrit dans le cadre de la réhabilitation du service de santé publique, ce projet, dont le chantier a démarré dernièrement, sera livré en janvier prochain avec un document qui pourra faire l'objet d'un plan d'action pouvant être généralisé, une fois les résultats jugé probants, a souligné le même responsable.

Le groupe multinational, chargé de cette mission, prévoit la réorganisation des services des urgences du CHU Mustapha Bacha «afin de prendre en charge les malades et les blessés de manière efficace et idoine et les dispatcher si nécessaire vers les autres services de soins appropriés dans les meilleures conditions», a-t-il ajouté.

L'opération envisage également la désignation d'un médecin d'accueil et d'orientation et des mécanismes et moyens à même d'assurer le bon fonctionnement des urgences, notamment l'acheminement



ment des malades diagnostiqués pour recevoir des soins.

L'opération se déroule en trois étapes, à savoir l'audit de la situation des services des urgences, l'identification des moyens et la réorganisation du travail. La réorganisation des urgences médicales et chirurgicales dans le système sanitaire algérien a fait l'objet d'un large débat à cette rencontre, ouverte vendredi par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.

Les travaux de la rencontre, étalée sur deux jours, se sont poursuivis en cinq ateliers avec la participation des directeurs de la Santé des 48 wilayas et des chefs d'établissements et de Centres hospitaliers à travers le territoire national.

La normalisation des urgences, les urgences spécifiques, les ressources humaines, la formation, la réglementation et l'hygiène, sont les

principaux axes de ces ateliers qui sortiront avec des recommandations. Les mécanismes visant l'amélioration de la qualité de la prise en charge des malades au niveau des urgences et la problématique de l'hygiène en milieu des urgences ont été abordés lors de ces ateliers.

La rencontre a abordé également la problématique de la gestion des flux au niveau des urgences et la réorientation des malades dont les cas ne nécessitent pas les soins d'urgences.

La première journée de ce séminaire intitulé «Urgences médico-chirurgicales et hygiène hospitalière» a connu vendredi soir un débat autour de l'évaluation de la mise en œuvre des mesures décidées par la tutelle en matière d'amélioration de la prise en charge des malades au niveau des urgences pour chaque wilaya et chaque établissement.

ORAN

Appel à la création d'une charte de travail pour les services des urgences médico-chirurgicales

Les participants au séminaire national sur «les UMC et l'hygiène hospitalière», dont les travaux ont été clôturés samedi soir à Oran, ont appelé à la création d'une charte de travail pour les services des urgences médico-chirurgicales. Les recommandations ponctuant cette rencontre de deux jours, présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, ont insisté sur la création d'une charte de travail pour ces services qui ont un caractère spécial comme étant le miroir du secteur de la santé et un anneau sensible de la chaîne hospitalière.

Cette charte prévoit de déterminer les droits et devoirs des malades et des staffs médicaux pour améliorer le service public dans ces milieux qui enregistrent une tension plus que les autres services hospitaliers. Les recommandations ont également appelé à encadrer les visites des malades notamment au niveau des services des urgences, à mettre au point la question d'accompagnement des malades en vue de garantir des conditions opportunes au travail et éviter l'anarchie. Les participants ont recommandé aussi l'intensification de la formation, le recyclage continu des personnels activant aux services des urgences et la création de nouvelles fonctions pour développer la médecine dont celle de technicien de l'hygiène hospitalier. Ils ont aussi demandé la révision de la carte sanitaire en Algérie pour répondre aux exigences de la couverture sanitaire de chaque région selon les spécificités, la diversité démographique et géographique, en plus de réserver des services des urgences pour enfants à l'écart de ceux des adultes. Cette rencontre a vu la participation des directeurs de la santé et la population de toutes les wilayas du pays en plus des responsables d'établissements et de centres hospitaliers universitaires. Les débats ont porté sur la situation et l'avenir de la santé notamment les services hospitaliers, les perspectives de leur modernisation à travers des assises d'évaluation des travaux réalisés dernièrement et cinq ateliers abordant des axes liés à cette rencontre.

INSTITUT PASTEUR

Tous les vaccins sont disponibles et en quantités suffisantes pour les 3 mois prochains

Le directeur général de l'Institut Pasteur, Kamal Kezzal, a déclaré samedi à Oran que «tous les vaccins sont disponibles et en quantités suffisantes» pour couvrir les besoins nationaux pour les trois mois prochains. M. Kezzal a tenu à rassurer, dans une déclaration à l'APS en marge de la deuxième et dernière journée du colloque sur les UMC et l'hygiène hospitalière, à laquelle ont assisté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Boudiaf, et des directeurs de wilayas du secteur et des responsables des établissements hospitaliers, que tous les vaccins sont disponibles même ceux ayant connu une perturbation auparavant, soulignant «nous pouvons couvrir les besoins nationaux pour les trois prochains mois». Il a ajouté que l'Institut Pasteur s'est attelé dernièrement à développer le système d'approvisionnement et de stockage des vaccins, leur transport et leur conservation, en adoptant un programme basé essentiellement sur la garantie d'un approvisionnement permanent et continu en quantité et qualité, selon la demande. L'Institut Pasteur, relevant du ministère de la Santé, «a fixé tous les besoins en vaccins (qualité et quantité) pour les trois prochaines années en élaborant des programmes et signant des contrats y afférents», a signalé M. Kezzal. Il a ajouté que 2013 a été marquée par la disponibilité de la quantité demandée de vaccins anti-scorpions, ajoutant que sa structure est entrain de s'accommoder à la demande (vaccins) en adoptant une production de certains vaccins notamment ceux contre la rage.

L'Institut Pasteur, qui ne dépend pas seulement de l'importation, est devenu une référence continentale et internationale dans le domaine de production de vaccins et sérum dont les vaccins contre la grippe et la tuberculose et des antibiotiques. Son directeur général a ajouté que l'Institut investit actuellement dans la recherche pour développer la production ainsi que la modernisation des outils de travail.

DIGESTION DIFFICILE

Comment la soulager ?

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des éructations, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épuisement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de «crise de foie».

De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs. Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques.

Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs. Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent : •une inflammation de l'œsophage et de l'estomac ; •une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ; •une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de «crise de foie», demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication.

En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'alcool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ;

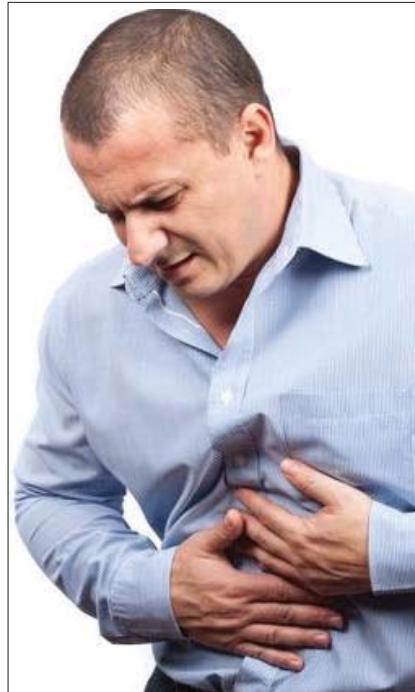
Astenez-vous de manger des aliments trop gras ou épices ;

Évitez les boissons gazeuses ou alcoolisées.

Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie(examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie.

Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.



Existe-t-il des risques avec les compléments alimentaires contre les digestions difficiles ?

La papaine est déconseillée aux femmes enceintes car elle pourrait entraîner des contractions. En outre, les personnes allergiques au latex, au kiwi, à l'avocat ou à la banane et celles qui prennent des traitements anticoagulants doivent éviter les produits contenant de la papaine. La bromélaïne pourrait interagir avec les médicaments fluidifiant le sang et certains antibiotiques tels que l'amoxicilline et les cyclines.

Il est préférable de ne pas prendre de bétaine en cas de brûlure ou d'ulcère de l'estomac, au risque de voir ces symptômes s'aggraver. Enfin, une consommation excessive d'algues peut provoquer une surcharge en iodé et entraîner des problèmes de thyroïde.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extraits. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agiraient de différentes manières. Au niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc gastrique.

À l'heure du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite chologogue). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Les plantes contenant des substances amères pour sou-

lager les digestions difficiles

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs acides destinés à digérer les aliments.

C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophytum, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres plantes. Certaines de ces plantes entrent dans la composition des boissons dites apéritives.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles

L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le romarin, le pissenlit, l'harpagophytum, le chardon-Marie et le curcuma seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favorisent sa sécrétion dans l'intestin.

L'artichaut (*Cynara scolymus*) et le fumeterre (*Fumaria officinalis*) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et chologogue. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur le foie.

Les plantes à effet antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes douloureux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'aubépine, le coquelicot (*Papaver rhoeas*), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guimauve.

Les propriétés antispasmodiques de la menthe poivrée ont été validées par une étude clinique ; elles permettent de lutter contre les nausées, les ballonnements et les inflammations de l'intestin.

Enfin, certaines plantes de la famille du fenouil sont utilisées pour apaiser les troubles digestifs et les maux de ventre : aneth (*Anethum graveolens*), carvi (*Carum carvi*), coriandre (*Coriandrum sativum*), cumin (*Cuminum cyminum*) ou anis vert.

Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés antinausées ont été cliniquement démontrées. Ces substances stimuleraient également la sécrétion de salive et de sucs gastriques.

Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.

Comment soulager la digestion difficile ?

En France – ce n'est pas le cas dans tous les pays – la mauvaise digestion est traditionnellement attribuée à des problèmes hépatiques ou biliaires (la traditionnelle « crise de foie »), même si l'il n'existe pas d'études cliniques permettant de confirmer cette hypothèse.

Les traitements proposés : agissent sur le foie (action hépatotrope) en facilitant la production de la bile (action cholérétique) et sa sécrétion dans l'intestin (action chologogue du sorbitol, par exemple) ;

Apportent des enzymes indispensables à la digestion (enzymes) ;

Combattent la production des gaz qui participent aux troubles digestifs (charbon végétal) ;

Neutralisent les acides sécrétés par l'estomac et facilitent la sécrétion de bile (anticides d'action locale) ;

Régularisent la motricité du tube digestif et peuvent soulager les gênes ressenties au niveau du ventre (antiémétiques). De nombreux médicaments de phytothérapie contiennent des extraits de plantes (artichaut, boldo, fumeterre, mélisse, pissenlit, etc.) ayant de propriétés cholérétiques ou chologagogues. Ils sont traditionnellement utilisés en cas de ballonnements, d'éruption ou de lenteur à la digestion.

embre 2013

Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles

De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile. Le thym en favoriserait le cours et réduirait les ballonnements ainsi que les flatulences. Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assimiler les plats riches en matières grasses. Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre. Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouillon-blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard », sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin. En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de sucs gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (revois acides), d'ulcère de l'estomac ou duodénum. Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action anticoagulante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenugrec est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anticoagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux ; un avis médical s'impose.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentent des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo ou le mélilot, un avis médical est nécessaire.

VERS INTESTINAUX

Comment les prévenir ?

Les vers intestinaux sont des parasites, c'est-à-dire des organismes qui vivent aux dépens d'autres organismes. Nous ne parlerons ici que des parasites des pays tempérés. Les plus connus et les plus bénins sont les oxyures, fréquents chez les enfants. Une bonne hygiène permet de les éviter facilement.

Quels sont les symptômes des vers intestinaux ?

Les oxyures

Ils provoquent d'abord des démangeaisons anales, surtout nocturnes lorsque la femelle pond ses œufs. Mais il peut aussi être la cause d'un sommeil perturbé, d'agitation et de fatigue. On peut, parfois, observer les vers sur les selles et au fond des sous-vêtements.

Le ténia, ou ver solitaire

Le ténia (ou ténia) ne provoque pas de symptômes vraiment caractéristiques. Les deux espèces de ténia les plus fréquentes sont *Taenia saginata* (ténia du porc) et *Taenia solium* (ténia du bœuf). Lors d'infestation par ces vers plats, on observe parfois quelques douleurs abdominales, accompagnées ou non d'un amaigrissement, alors que la personne se nourrit correctement. On peut trouver, dans les selles ou dans les sous-vêtements, des segments blancs ressemblant à une sorte de nouille en mouvement.

L'ascaris

Rare en France, il est nettement plus néfaste, car il provoque de la toux, des douleurs abdominales et des vomissements. Il peut aussi être à l'origine de diarrhées, d'irritabilité, de fatigue et d'amaigrissement. On a même pu observer des réactions allergiques.

La douve du foie

Rare en France, elle provoque une augmentation du volume du foie, accompagnée de douleurs sous les côtes, du côté droit. On observe parfois une jaunisse avec de la fièvre.

Les principales complications provoquées par une infestation de vers intestinaux sont une altération de l'état général, si le problème n'est pas traité. La douve du foie peut entraîner des complications plus graves, en particulier une maladie des voies biliaires.

Qu'appelle-t-on échinococcosse ou hydatidose ?

L'échinococcosse et l'hydatidose sont des maladies humaines dues à des vers parasites des animaux (du genre *Echinococcus*). Le plus courant est le ténia du chien (*Echinococcus granulosus*) qui provoque l'hydatidose (formation de kystes volumineux contenant des larves au niveau du foie). Le ténia du renard (*Echinococcus multilocularis*) provoque la formation d'alvéoles au niveau du foie (échinococcosse alvéolaire).



La contamination par le ténia du chien se fait par l'ingestion d'œufs de ténia après avoir caressé le pelage d'un chien contaminé en mangeant des viscères de mouton infectés, ou par ingestion d'eau ou de légumes crus souillés par des déjections canines. Les chats peuvent également transmettre ce parasite. La contamination par le ténia du renard se fait par ingestion de baies sauvages souillées par leurs excréments. Les complications de l'échinococcosse alvéolaire (ténia du renard) sont gravissimes. Comme ce parasite est présent dans l'est de France, pensez à vermifuger régulièrement vos chiens et vos chats.

Comment reconnaître les différents vers intestinaux ?

Les oxyures

Extrêmement contagieux, ces petits vers blancs (10 mm pour la femelle, 5 mm pour le mâle) colonisent le côlon (partie inférieure de l'intestin). Le soir, la personne vient pondre ses œufs sur le pourtour de l'anus. La personne se gratte et se contamine à nouveau en portant plus tard les doigts à sa bouche. Ce faisant, il dépose également des œufs — qui peuvent survivre neuf jours durant à l'air libre — sur tous les objets qu'il touche. Ces vers parasitent plus particulièrement les enfants, car ceux-ci n'ont pas encore pris l'habitude de bien se laver les mains, et surtout ne peuvent pas se retenir de se gratter.

Le ténia, ou ver solitaire

Ce long parasite, qui vit dans l'intestin grêle, peut mesurer de six à huit mètres de long. Il s'accroche à la paroi intestinale grâce à sa tête munie de ventouses et de crochets. Son corps est constitué de segments plats (ou anneaux) de 3 mm de large pour 1 à 2 cm de long. Ces anneaux se détachent et tombent avec les selles ; on les trouve par-

met au moins d'évacuer les vers responsables des démangeaisons.

Que fait le médecin en cas de vers intestinaux ?

Il tente d'établir un diagnostic en fonction des symptômes. Mais la plupart du temps, il doit s'aider d'un examen. Pour les oxyures, il suffit de faire un « scotch-test » : une bande adhésive appliquée sur l'anus et sur laquelle se collent les œufs, ensuite observés au microscope. Pour les autres types de vers, il faut généralement pratiquer un examen des selles avec une recherche d'œufs.

Comment prévenir les vers intestinaux ?

Le maître mot est l'hygiène : se laver les mains avant de préparer un repas, avant de passer à table et après être passé aux toilettes. Lavez bien les légumes ou les fruits que vous allez préparer ou manger. Ne consommez jamais de cresson sauvage.

Faites bien cuire les viandes. Contremarquez à la croyance populaire, de nos jours ce n'est plus tant le ténia du porc qui est en cause que celui du bœuf. Mais dans les pays industrialisés, les mesures d'hygiène alimentaire prises depuis de nombreuses années ont provoqué le recul de ces maladies. En Suisse, un ver de la famille des ténias, le *bothriocéphale*, est parfois présent dans les poissons de lac qui sont consommés fumés ou insuffisamment cuits.

Quels sont les médicaments contre les vers intestinaux ?

Pour se débarrasser des vers intestinaux tels que les oxyures et les ascaris, il faut prendre un traitement vermifuge (également appelé antihelminthique). Ces traitements sont presque tous en vente libre. Ils existent sous forme de comprimés ou de suspensions buvables, plus particulièrement adaptées aux jeunes enfants. Les médicaments vermifuges n'agissent que sur les vers adultes. En raison du cycle de vie des oxyures, il faut renouveler le traitement au bout de deux ou trois semaines, pour éviter une nouvelle infestation par les œufs qui ont éclos entre temps. Il est recommandé de traiter toute la famille. En cas d'infestation par le ténia ou la douve du foie, il existe des traitements spécifiques contre ces parasites. Ils ne sont délivrés que sur ordonnance.

Que faire en cas d'infestation par des vers intestinaux ?

En cas d'infestation par des oxyures, traitez toute la famille.

Lavez à part les vêtements, le linge de lit et de toilette, et observez une hygiène stricte.

Faites en sorte que votre enfant ne puisse pas se gratter directement l'anus. La nuit notamment, mettez-lui des vêtements de type grenouillère, dans lesquels il ne pourra pas glisser sa main pour soulager ses démangeaisons. Coupez-lui les ongles à ras.

En attendant la consultation médicale, si votre enfant souffre de démangeaisons très intenses dues à des vers, vous pouvez le calmer en lui administrant un petit lavement de 5 ml d'eau per tide. L'élimination de l'eau per-

USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Faut-il redouter le «techno stress» ?

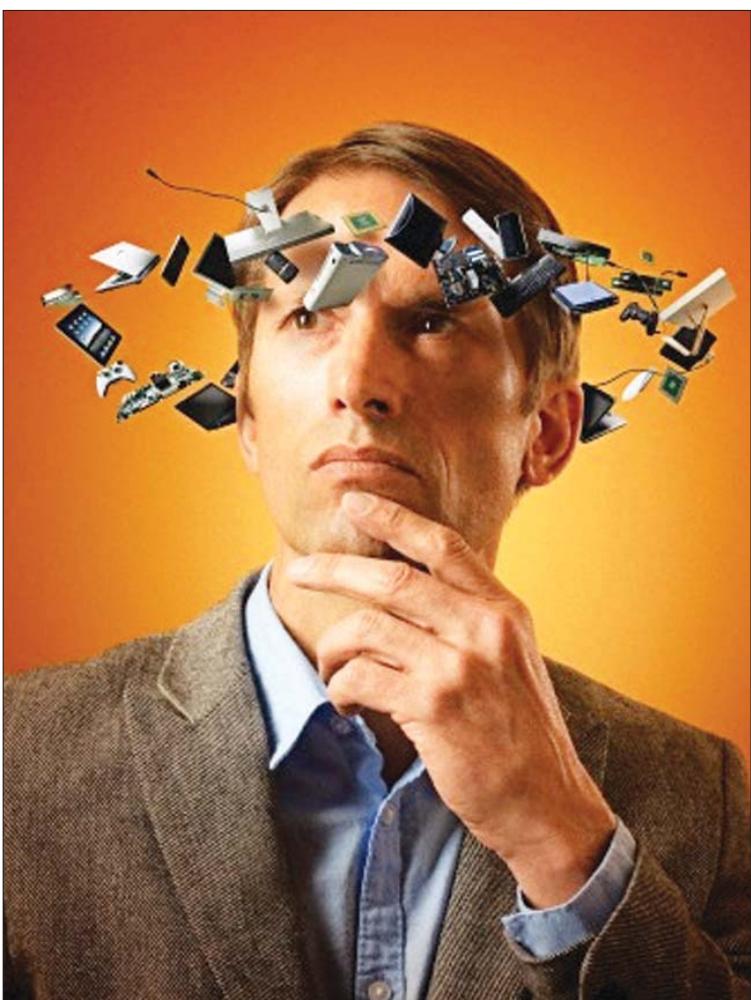
Au moment de commémorer l'extinction de l'année 2013, et l'entrée dans le nouvel an 2014, un petit regard s'impose sur l'état du rapport aux nouvelles technologies, avec comme repère, de nombreuses études récentes consacrées à la question.

Par Samy YACINE

Le constat semble partagé par les nombreux titres de la presse internationale spécialisée ainsi que par les experts : l'année qui arrive, sera certainement celle qui verra s'accentuer la courbe des objets connectés. Baignant déjà dans un univers largement marqué par le recours aux usages des nouvelles technologies, le quotidien sera, avec le monde des objets connectés, davantage virtuel, numérique, intemporel, et probablement sans limites territoriales. Pour autant, notre quotidien s'en retrouvera-t-il amélioré ? Ou, au contraire complexifié et emprunt de craintes et d'interrogations ?

Le propos est de relater quelques études et expériences rapportées par différents organes de presse spécialisés, sur les questionnements en cours sur les comportements à adopter face à la déferlante technologiques qui envahit le quotidien de tout un chacun.

Il est utile à cet effet de méditer sur le boucan suscité, cette semaine, par l'expérience lancée par le constructeur de jouet américain Fisher Price qui a «osé» tout simplement mettre sur le marché une tablette pour bébé. Pas moins de 12 000 consommateurs américains ont immédiatement signé une pétition pour défoncer l'acte de la société américaine qui avait proposé à la vente, selon le site L'Expansion.com, «un transat équipé d'un support pour iPad, pour occuper les bébés.» Croyant avoir découvert un filon marketing, notamment en ces périodes de fêtes de fin d'année, la société a franchi le pas suscitant, le moins que l'in puisse dire, une franche désapprobation, clairement exprimée, poursuit le site français, «une pétition de l'association Campaign for a Commercial-Free Childhood, qui lutte contre le marketing adressé directement aux enfants. Cette pétition a réuni plus de 12 500 signatures.» Proposé à un prix de 80 dollars, ce jouet est, de l'avis de la société éditrice, juste fait pour «stimuler le nouveau-né et l'aider à développer sa capacité à suivre une chose du regard.» L'Expansion.com fait également état d'autres arguments marketing développés par Fisher Price selon lesquels, «Les consommateurs peuvent télécharger gratuitement des applications créées spécialement pour le transat, sur les conseils d'experts en développement de l'enfant, qui proposent des images, des sons et des formes en couleurs et en noir et blanc.»



La vague de réprobation s'est appuyée sur des considérations d'éthique et notamment des recommandations de l'académie américaine de pédiatrie qui appelle à «de bannir» les écrans pour les enfants avant l'âge de deux ans.» De son côté, le fabricant de jouet américain s'est défendu, explique le journaliste du site français, en avançant que son objectif se limitait à «offrir une option de plus aux parents qui veulent du contenu approprié et intéressant pour l'âge de leurs enfants».

La seconde expérience intéressante, à notre sens, à méditer, est celle de ce couple canadien qui a décidé de vivre, une année durant, sans aucun lien avec les outils technologiques. L'histoire, rapportée sur le site du quotidien

français Le Figaro.fr, présente l'intérêt d'avoir été déclenchée par les enfants du couple. On apprend ainsi que la famille McMillann vivant non loin de Toronto, a «décidé de vivre pendant un an sans technologie moderne et de tout faire comme s'ils étaient en 1986, l'année de leur naissance», soit, poursuit le site «Pour ce couple et leurs deux enfants de deux et cinq ans, point de téléphones dits intelligents, ni d'iPad ou d'Internet.» L'argument avancé par le chef de famille repose d'abord sur un constat nostalgique de l'époque, dit-il sur une chaîne de télévision, où «je vivais dehors, je jouais dehors et j'ai réalisé combien mes enfants sont différents». Apparemment, l'idée de cette coupure avec le monde

technologique virtuel et connecté est venue au père de famille, «un jour qu'il demandait à son fils de venir avec lui jouer dehors. Le bambin refusait, accroché à son iPad» écrit le site.

Pour planter le décor, le couple a banni tous les objets high tech connectés, pour les remplacer par des objets de l'époque des années 1980, tels que : «Une encyclopédie de 20 volumes... un vieux téléphone à cadran... une radio rose bonbon à cassettes et un vieil appareil (photo) argentique».

L'expérience est en cours jusqu'au mois d'avril prochain et le couple semble aller droit avec les enfants à l'accomplissement de ce pari qui semble leur avoir donné goût à la lecture, aux «loisirs champêtres», à la convivialité et à la discussion avec les amis. En attendant, il reste au couple à s'adapter aux pressions de l'environnement qui lui continue à être dominé par les nouvelles technologies comme par exemple, souligne le journaliste du site, «La plupart des banques canadiennes n'acceptent plus les clients comme Blair qui ne font leurs opérations qu'au guichet.»

A partir de ces deux expériences, l'on peut se demander pour savoir le réel niveau d'impact de l'usage des nouvelles technologies sur les capacités des usagers. Experte en la matière, Nathalie Olivier, en parle sur le blog <http://blogs.orsys.fr>, évoquant en même temps les nouvelles technologies, en «Facilitateurs du quotidien professionnel et privé» puis en «dangers potentiels.»

À force d'usage quotidien, massif des échanges sur les outils technologiques, les experts en sont arrivés à caractériser «le stress technologique ou techno stress», que l'experte présente comme suit : «Une situation de stress existe lorsqu'une personne ressent un déséquilibre entre les contraintes que lui impose son environnement et ses propres ressources pour y faire face.»

Les conséquences de telles situations de sur utilisation des nouvelles technologies peuvent, selon Nathalie Olivier, être «d'abord physiques et liées aux mauvaises positions du corps ou à la lecture sur écran» mais, prévient elle «elles agissent essentiellement sur notre cerveau : défaillances de la mémoire, de la concentration et/ou de l'attention.» Et l'experte en ressources humaines d'évoquer les complications de telles situations : «Les crises d'angoisse, la dépression peuvent être ressenties aussi bien légèrement que violemment... la situation extrême étant le suicide.» De la panoplie des recettes prodigieuses pour lutter contre le techno stresse, elle recommande essentiellement d'être en veille pour en détecter les signes avant coureurs : «vous retardez l'heure de vous coucher pour lire vos mails, vous emportez votre ordinateur en vacances, vous vous réveillez la nuit, car vous avez oublié de répondre à un message, vous abandonnez un travail pour répondre aux mails... Tous ces actes doivent vous alarmer», prévient la spécialiste sur le blog, avant de conclure par un conseil central : «Un seul mot d'ordre : se reconnecter à l'humain.» Sans internet ? Ni téléphone ? Avoir...

SOUUDAN DU SUD



«Le secrétaire général salue les résultats du sommet de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) tenu le 27 décembre, qui a désigné une équipe de médiation pour travailler avec le gouvernement et l'opposition du Soudan du Sud à obtenir un cessez-le-feu, à la libération des détenus et à l'établissement d'un processus de dialogue pacifique», selon un communiqué publié par le porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Dans le texte, M. Ban a promis que les Nations unies resteraient aux côtés du peuple sud-soudanais et continuer-

Ban Ki-moon salue les efforts régionaux pour résoudre le conflit

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué samedi les efforts qu'il «soutient pleinement» des pays d'Afrique de l'Est pour une résolution pacifique du conflit qui fait rage au Soudan du Sud.

raient à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils et fournir l'assistance humanitaire nécessaire.

«Il faut mettre immédiatement un terme à toutes les violences, attaques et violations des droits de l'homme», a martelé M. Ban, ajoutant que les auteurs de ces violences seront tenus responsables.

Le secrétaire général de l'ONU a par ailleurs appelé le gouvernement et toutes les parties concernées au Soudan du Sud à assurer la protection des civils et de leurs droits.

L'IGAD, une organisation sous-régio-

nale qui regroupe le Kenya, le Soudan, l'Ethiopie, Djibouti, la Somalie, l'Ouganda et le Soudan du Sud, prendrait de nouvelles mesures si la violence ne cessait pas d'ici quatre jours, ont déclaré des responsables de cette organisation.

Le Soudan du Sud, la plus jeune nation du monde, est le théâtre depuis le 15 décembre d'intenses combats qui menacent de dégénérer en guerre civile.

Le président Salva Kiir a accusé son rival Riek Machar, démis de ses fonctions de vice-président en juillet, de tentative de coup d'Etat à son encontre.

Ankara évacue 21 de ses ressortissants

La Turquie a annoncé l'envoi d'un avion pour évacuer 21 de ses ressortissants depuis le Soudan du Sud, pays secoué par des violences depuis deux semaines. Selon une déclaration du ministère turc des Affaires étrangères, le gouvernement turc suit de près la situation au Soudan du Sud et prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Turcs. Le Soudan du Sud est en proie depuis le 15 décembre à d'intenses combats liés à une rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice-président, limogé en juillet. Le premier accuse le second de tentative de coup d'Etat. Riek Machar nie et reproche à Salva Kiir de «chercher à éliminer ses rivaux».

Juba accuse Machar de mobiliser des milliers de jeunes miliciens pour attaquer ses positions

Juba a accusé samedi l'ex-vice-président Riek Machar de mobiliser des milliers de jeunes miliciens pour attaquer ses positions.

«Le D. Riek mobilise ses jeunes jusqu'à 25.000, (...) et veut les utiliser pour attaquer le gouvernement» dans l'Etat du Jonglei (est), a affirmé à l'AFP le porte-parole du gouvernement, Michael Makuei.

«Ils peuvent attaquer à n'importe quel moment», a-t-il ajouté. «Nous sommes en état d'alerte pour protéger les populations civiles». Moses Ruai Lat, porte-parole des rebelles, a rétor-

Les responsables d'exactions devront répondre de leurs actes

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réitéré dans la nuit de samedi à dimanche que les responsables d'exactions devraient répondre de leurs actes au Soudan du Sud, appelant à cesser les hostilités dans l'immédiat.

«Toutes les violences, attaques et violations des droits de l'homme doivent cesser immédiatement», a déclaré le porte-parole de M. Ban dans un communiqué diffusé depuis New York. «Les responsables (des exactions) devront répondre de leurs actes», a-t-il

ajouté, appelant Juba et toutes les parties concernées à «s'assurer que les droits et la sécurité des civils sont protégés».

Alors que les affrontements semblaient être calmés au Soudan du Sud, Juba a accusé samedi l'ex-vice-président Riek Machar de mobiliser jusqu'à 25.000 jeunes miliciens de l'éthnie lou nuer, prêts «à attaquer à n'importe quel moment» dans l'Etat du Jonglei (est). Ces nouvelles accusations intervienent alors que des pays d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique ont

donné jusqu'à demain aux deux parties pour entamer des pourparlers de paix et stopper les combats. Une médiation qui vient s'ajouter au concert d'efforts diplomatiques internationaux déployés depuis deux semaines pour tenter d'éviter au jeune Soudan du Sud de plonger dans la guerre civile.

Le Soudan du Sud est déchiré depuis le 15 décembre par d'intenses combats qui menacent de dégénérer en guerre civile. Au cœur de ce conflit : une rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice-président, limogé en juillet. Le président accuse son ancien second d'avoir tenté un coup d'Etat à la mi-décembre. Riek Machar nie et reproche à Salva Kiir de chercher à éliminer ses ri-

vaux. Les forces rebelles de M. Machar ont pris en quelques jours le contrôle de capitales régionales comme Bentiu, dans l'Etat pétrolier d'Unité (nord), et Bor, dans celui du Jonglei, reprise par l'armée mardi.

Le porte-parole de l'armée, Philip Aguer, avait auparavant assuré samedi que la situation était pour l'instant calme dans les principaux foyers de tensions des derniers jours : Malakal, capitale de l'Etat du Haut-Nil (nord-est), riche en pétrole, Bor ou encore l'Etat d'Unité, où l'armée dit avoir repoussé vendredi des attaques de rebelles.

MALI

Bilan «satisfaisant» de l'action de la Minusma

Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Albert Gerard Koenders, a qualifié samedi de «satisfaisant» le bilan de six mois de présence de cetemission dans ce pays.

Mise en place officiellement le 1er juillet 2013, la Minusma a «contribué à la stabilisation du pays en apportant un soutien sécuritaire, politique ethnomanitaire, particulièrement dans les régions du Nord», a-t-il indiqué à la presse.

Cette mission a favorisé le bon déroulement des scrutins présidentiel et législatifs ainsi que le redéploiement progressif de l'administration dans les régions nord de Tombouctou, Gao et Kidal, a-t-il souligné.

Mais, le défi sécuritaire reste encore énorme. «Les récents événements stratégiques, et notamment les attentats terroristes, nous rappellent cependant que les défis à surmonter restent nombreux», a-t-il fait remarquer.

Au cours des deux derniers mois, la Minusma a été plusieurs fois prise

pour cible. D'abord à Tessalit au mois d'octobre où deux Casques bleus tchadiens ont perdu la vie. Ensuite, il y a quelques jours à Kidal, deux soldats sécessionnistes de cette force ont été tués suite à une attaque-suicide contre la Banque la solidarité (BMS).

«Ces événements démontrent qu'il est crucial que nous avancions ensemble pour rétablir la tranquillité à laquelle chaque citoyenne et chaque citoyen du Mali a droit», reconnaît M. Koenders.

Présentement, de nombreux projets

GUINÉE

Le président Alpha Condé favorable à un «gouvernement de mission»

Le président guinéen Alpha Condé a plaidé samedi à Conakry, pour «un gouvernement de mission», qui aura pour tâche d'exécuter à la lettre le programme gouvernemental. Alpha Condé a indiqué dans un discours improvisé, lors d'une réception organisée en sa faveur dans la banlieue de Conakry, que les futurs membres de son gouvernement auront une feuille de route, qu'ils devront accomplir.

Il faut «privilégier les compétences» au détriment des considérations subjectives, qui consistent à nommer des gens juste en raison de leur origine ethnique.

Dans son intervention, Alpha Condé a répété à maintes reprises que l'année qui s'annonce est une année de «labeur», et que les Guinéens devraient se mettre au travail. Il a indiqué toutefois qu'il revenait au gouvernement de donner le ton. Ce qui sera fait, a-t-il promis.

ÉGYPTE: 4 blessés dans une explosion près d'un bâtiment du renseignement militaire dans le Delta du Nil

Au moins quatre personnes ont été blessées dans une explosion survenue hier à proximité d'un bâtiment des services de renseignement militaire dans le nord de l'Egypte, ont rapporté les médias. «Quatre personnes ont été blessées, dans la province de Chargia, dans le delta du Nil», ont indiqué des sources médicales, citées par la presse.

Cette explosion intervient alors que le pays a été frappé par deux attentats en moins d'une semaine. Mardi, un attentat suicide à la voiture piégée contre la police a fait 15 morts à Mansoura, également dans le Delta du Nil, et jeudi, une bombe a explosé au Caire, blessant cinq personnes dans un bus.

L'Egypte a déclaré «organisation terroriste» les Frères musulmans du président destitué Mohamed Morsi, après leur avoir fait porter la responsabilité de l'attentat meurtrier mardi contre le quartier général de la police à Mansoura (nord), pourtant «fermement condamné par les Frères musulmans».

Le général Abdel Fattah al-Sissi, chef de l'armée égyptienne, a promis jeudi que son pays «ferait face au terrorisme».

«Pas d'inquiétude ni de peur, nous nous sacrifierons pour vous, l'armée se sacrifiera pour l'Egypte et les Egyptiens et celui qui vous touchera, nous l'éliminerons», a déclaré Abdel Fattah al-Sissi lors d'une cérémonie militaire, selon un communiqué de son porte-parole, le colonel Ahmed Aly.

de réhabilitation d'infrastructures sont en cours de réalisation au profit de l'agriculture, de la presse, des organisations de la société civile et de toutes les couches de la population malienne, a indiqué le chef de la Minusma.

C'est à dire que, grâce à la Minusma, «des avancées significatives ont été enregistrées vers la restauration de l'ordre constitutionnel et de l'intégrité territoriale au Mali», a noté M. Koenders.

APS

SYRIE

Damas annonce qu'elle participera à la conférence Genève II en fonction «des intérêts de la Syrie seule»

Le ministre syrien de l'information Omran al-Zoubi a déclaré samedi que son pays participerait à la conférence de paix Genève II sur la Syrie «pour construire la Syrie nouvelle en fonction des intérêts de la Syrie seule».

«La Syrie va à la conférence de Genève II avec le soutien d'une large majorité de la population syrienne et les sacrifices et la détermination de l'armée syrienne à construire une Syrie nouvelle en fonction des intérêts de la Syrie seule», a déclaré M. al-Zoubi lors d'un forum de deux jours sur les moyens de développer des médias islamiques et de les coordonner au vu des événements en cours en Syrie.

«Nous allons nous joindre à Genève II parce que nous travaillons avec la mentalité du vainqueur qui veut éviter que du sang soit encore versé et qu'il y ait encore des destructions», a indiqué le ministre.

Par ailleurs, M. al-Zoubi a souligné que les Syriens n'accepteraient aucune solution qui ne corresponde pas à leurs aspirations et à leurs sacrifices et qui porterait atteinte à la souveraineté nationale de leur pays.

La conférence, prévue le 22 janvier, vise à amener les parties belligérantes en Syrie à négocier une fin à la crise qui se prolonge.

Damas poursuivra sa lutte contre le terrorisme jusqu'au rétablissement de la stabilité nationale

Le ministre syrien de l'Intérieur al-Shaar a déclaré samedi que les forces de sécurité allaient poursuivre la lutte contre le terrorisme aux côtés de l'armée jusqu'à ce que la sécurité et la stabilité soient restaurées dans tout le pays, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA.

«Rien ne nous empêchera de mener à bien nos devoirs envers notre patrie et le peuple tout entier», a annoncé le ministre al-Shaar, ajoutant que son pays était en proie à une crise de longue date dont profitent des djihadistes et des groupes d'Al-Qaïda venus de quatre coins du monde pour s'opposer à l'administration syrienne. En appelant tous les Syriens à soutenir l'armée dans sa lutte contre le «terrorisme», le ministre a renouvelé la position de Damas selon laquelle Israël est un organisateur de l'agression contre la Syrie et le terrorisme international cherche à saper le rôle et la position de la Syrie dans la région. Il a indiqué que son ministère déployait de grands efforts pour lutter contre les crimes de toutes sortes, demandant aux forces de sécurité de respecter les règles, respecter les citoyens, et accomplir leur devoir.

APS

IRAN - UE

L'Iran est prêt à l'ouverture par l'Union européenne d'une ambassade à Téhéran si l'UE en fait la demande formelle

La porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Marzieh Afkham a indiqué samedi, que son pays est favorable à l'ouverture par l'Union européenne (UE) d'une ambassade dans la capitale iranienne si l'UE en fait la demande formelle.

«Etant donné l'importance et l'influence de la République islamique d'Iran dans la région, certains membres de l'UE ont exprimé le souhait d'ouvrir une mission diplomatique à Téhéran», a déclaré la porte-parole de la diplomatie iranienne Marzieh Afkham, citée par la presse.

«Dans le cas où Téhéran recevrait une



demande formelle (de l'UE) en ce sens, l'Iran est prêt à étudier la question dans le cadre des relations actuelles», a-t-elle ajouté. Le président iranien Hassan Rohani avait affirmé lundi dernier qu'il souhaite «reconstruire et améliorer ses relations avec les pays d'Europe et d'Amérique du Nord», dans une déclaration à un quotidien allemand.

«Nous souhaitons reconstruire et améliorer nos relations avec les pays d'Europe et d'Amérique du Nord sur la base du respect mutuel», affirme M. Rohani, qui souhaite également «des relations diplomatiques constructives avec les pays voisins de l'Iran et les autres acteurs de la région», selon le journal Süddeutsche Zeitung de lundi.

Funérailles sous haute sécurité de Mohamed Chatah

- N
A
B
-

Le Liban se préparait hier sous haute sécurité pour les funérailles de Mohamed Chatah, ex-ministre des Finances, assassiné vendredi dans un attentat à Beyrouth.

Plusieurs véhicules de l'armée libanaise étaient visibles hier matin dans le périmètre du centre-ville de Beyrouth, où M. Chatah et six autres personnes ont été tués vendredi et

où il sera inhumé, rapportent des médias. Mohammad Chatah sera enterré dans le mausolée de Rafic Hariri, ex-Premier ministre lui-même assassiné en 2005 dans un attentat qui avait plongé le Liban dans l'instabilité.

Le meurtre de M. Chatah n'a pas été revendiqué mais la coalition du «14 mars» a d'ores et déjà mis en cause le pouvoir à Da-

mas et le mouvement Hezbollah. Le mouvement chiite a pour sa part dénoncé le meurtre comme une tentative de «détruire l'unité nationale», tandis que Damas a démenti toute implication.

La coalition a appelé les Libanais à participer en masse aux obsèques qui se tiendront dans la mosquée Mohammad al-Amine, adjacente au mau-

solée. M. Chatah, ex-ministre des Finances et ancien ambassadeur à Washington, était un proche conseiller de Saâd Hariri, ex-Premier ministre et fils de Rafic Hariri. Il était considéré comme une personne modérée et un homme de dialogue, dans un pays profondément divisé entre partisans et opposants au gouvernement syrien.

Violent bombardement israélien sur des villages du Liban-Sud



Le chef du principal mouvement de l'opposition à Bahreïn, cheikh Ali Salman, arrêté samedi, a été laissé libre mais interdit de voyager en raison d'une enquête pour incitation à la haine confessionnelle, a annoncé tard samedi le procureur général.

Le secrétaire général d'Al-Wefaq a été convoqué pour interrogatoire et «accusé

L'armée israélienne a bombardé hier plusieurs villages frontaliers du Liban-Sud, où plus de 20 obus se sont abattus, rapporte l'Agence nationale d'information (ANI, officielle). Les bombardements ont notamment touché les villages de Rachaya, Rachaya al-Fakhar, Ebl el-Saki, Wazzani, Kfarchouba et Sarda. Ces tirs interviennent en représailles à une explosion qui a eu lieu tôt le matin au nord d'Israël.

Selon l'agence ANI, il s'agit de deux roquettes tirées à partir du Liban et qui ont explosé en territoire libanais dans le village de Sarda, près de Wazzani.

La radio publique israélienne a pour sa part évoqué une roquette tirée à partir du sud du Liban, qui a explosé dans le nord d'Israël, dans un champ près de la ville de Kyriat, sans faire ni victime ni dégât.

BAHREÏN

Le chef de l'opposition libéré mais interdit de voyager

d'incitation à la haine confessionnelle et à la propagation de fausses nouvelles de nature à nuire à la sécurité nationale», a déclaré le procureur général Abdel Rahmene al-Saïd à l'agence officielle Bna.

Il a ajouté avoir ordonné de laisser M. Salman «libre et de lui interdire de voyager pour les besoins de l'enquête». Assisté par ses avocats, cheikh Ali Salman, a été interrogé sur le contenu d'un discours prononcé vendredi, a-t-il ajouté.

Dans ce discours, le chef d'Al-Wefaq a tenu des propos «incitant à la haine contre une communauté confessionnelle du pays (les sunnites) et a accusé des institutions de l'Etat de se livrer à des pratiques illégales», selon le procureur.

Ce discours a été suivi par des «troubles, des actes de violence et des agressions contre les forces de l'ordre qui ont fait des blessés dans leurs rangs», a-t-il insisté.

Par ailleurs, la police de Bahreïn, a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche avoir neutralisé une voiture piégée. Le véhicule contenait, selon un haut responsable policier, des engins explosifs de fabrication artisanale, trois grenades, dont l'une munie d'un dispositif de mise à feu à distance, et deux jéricanes remplis d'essence.

Dans le même temps, la police a indiqué avoir arrêté l'un des auteurs présumés d'une explosion à l'aide d'un engin de fabrication artisanale qui avait blessé deux policiers le 17 décembre.

SAHARA OCCIDENTAL Manifestation pacifique à Marrakech en signe de solidarité avec les étudiants sahraouis d'Agadir



Des étudiants sahraouis de l'université de Marrakech, ont organisé vendredi un sit-in de solidarité avec leurs homologues de la faculté de droit de l'université d'Agadir « ayant fait l'objet d'une violente intervention des forces de répression marocaines », a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS) citant une source médiatique. Lors de ce sit-in de solidarité « des slogans ont été scandés revendiquant

le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et soulignant l'attachement au Front Polisario en tant que cadre de défense de ce droit », a précisé la même source. Le sit-in a également été marqué par des « interventions dans lesquelles les manifestants ont tenu l'Etat marocain pour responsable de la répression dont fait l'objet l'étudiant sahraoui notamment à Agadir », a ajouté SPS.

RUSSIE: Au moins 18 morts dans un attentat dans une gare

Au moins dix-huit personnes ont été tuées et quarante autres blessées hier en Russie dans un attentat perpétré par une kamikaze dans une gare de la ville de Volgograd, proche de la région instable du Caucase russe, ont annoncé les médias locaux.

Un comité antiterroriste

russe national a annoncé à l'agence Ria Novosti que l'explosion avait été provoquée par une kamikaze.

L'explosion s'est produite à l'intérieur de la gare vers 12h45 locales (8h45 GMT), a précisé à l'agence Itar-Tass une porte-parole du ministère régional de l'Intérieur,

Svetlana Smolianova. Selon Itar-Tass, l'explosion s'est déclarée près des détecteurs en métal placés à l'entrée de la gare principale de la ville. Un précédent bilan faisait état de 10 morts.

En octobre dernier, une kamikaze originaire du Daguestan avait tué six per-

sonnes en se faisant exploser dans un autobus rempli d'étudiants à Volgograd.

Ce précédent attentat avait déjà soulevé des craintes quant à la sécurité aux Jeux olympiques d'hiver de Sotchi qui doivent se tenir en février.

UKRAINE: Des milliers d'opposants manifestent à Kiev contre l'agression d'une journaliste

Plusieurs dizaines de milliers d'opposants se sont rassemblés hier dans le centre de Kiev au début de la grande manifestation pour dénoncer l'agression d'une journaliste et militante pro-européenne.

Environ 50.000 personnes étaient présentes sur Maïdan, place de l'Indépendance dans le centre-ville au début de la manifestation à 10h00 GMT et les manifestants continuaient d'affluer massivement, selon des correspondants de presse sur place.

Il s'agit du sixième grand rassemblement du dimanche d'affilée depuis la volte-face du pouvoir ukrainien sur le rapprochement avec l'Union européenne (UE) au profit de la Russie.

L'agression mercredi dernier de la journaliste Tetiana Tchornovol, 34 ans, connue pour les enquêtes sur la corruption du président Viktor Ianoukovitch et son entourage, a provoqué un tollé en Ukraine et à l'étranger.

SYRIE

517 morts en deux semaines à Alep

Au moins 517 personnes, dont 151 enfants, ont péri dans les raids aériens de l'armée syrienne sur les zones rebelles à Alep et sa province depuis le 15 décembre, selon un bilan publié dimanche par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Au moins 46 combattants et 46 femmes figurent parmi les victimes, tuées dans ces raids quotidiens de l'armée de l'air syrienne qui largue des « barils d'explosifs » depuis deux semaines sur cette métropole du nord de la Syrie et sur sa province, d'après l'ONG. Les bombardements aériens de l'ex-capitale économique de Syrie ont

été condamnés par des pays occidentaux et des organisations humanitaires internationales.

Le gouvernement a expliqué viser des « terroristes » installés parmi les civils.

Alep, un des principaux fronts du conflit qui ravage le pays depuis plus de deux ans et demi, est divisée depuis l'été 2012 entre secteurs rebelles et zones tenues par le régime.

D'après l'OSDH, le gouvernement tente d'avancer sur les quartiers rebelles, situés en majorité dans l'est d'Alep, en ayant recours à des tactiques déjà utilisées pour reprendre d'autres localités.

YÉMEN

Un membre présumé d'Al-Qaïda condamné à mort pour une attaque sanglante

Un Yéménite, membre présumé du réseau terroriste d'Al-Qaïda, a été condamné à mort hier par un tribunal de Sanaa pour avoir conduit en 2011 une attaque sanglante contre un QG de sécurité à Aden, dans le sud du pays, a annoncé une source judiciaire.

Selon cette source, Ahmad Kadiri Ahmad Turkî était poursuivi pour appartenance à Al-Qaïda et constitution d'une cellule qui a planifié et mené l'attaque.

L'attaque menée en juin 2011 avait fait une vingtaine de tués parmi les membres des services de renseignement, a rappelé cette source du Tribunal spécialisé dans les affaires de terrorisme.

Par ailleurs, le même tribunal a condamné neuf autres Yéménites à des



peines de 2 à 10 ans de prison pour appartenance à Al-Qaïda et tentative d'assassinat du président Abd Rabbo Mansour Hadi. La justice au Yémen, où Al-Qaïda est très active, a multiplié ces derniers mois les procès de membres présumés du réseau extrémiste, dont dix ont écopé le 31 octobre de peines allant de deux à sept ans après avoir été reconnus coupables d'actes criminels contre les forces de sécurité.

PALESTINE - ISRAËL 26 prisonniers palestiniens devraient être libérés ce soir

Les 26 prisonniers palestiniens que l'occupant israélien s'est engagé à relâcher devraient être libérés ce soir, ont rapporté hier les médias.

« Ces libérations devraient intervenir lundi soir après le délai de 48 heures accordé pour les appels des familles de victimes auprès de la Cour suprême », a précisé un responsable israélien, cité par l'AFP.

L'occupant israélien avait accepté à l'époque la libération, en quatre étapes de 104 prisonniers palestiniens en fonction des progrès des négociations. Deux premiers groupes de détenus ont été libérés le 13 août et le 30 octobre.

La libération de nouveaux détenus doit intervenir avant une nouvelle tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain John Kerry qui tente de faire avancer les négociations.

Il s'agira du 10^e voyage dans la région de M. Kerry depuis mars. Ses dernières navettes dans la région remontent au début du mois de décembre.

M. Kerry fait le forcing pour tenter de concilier les positions israéliennes et palestiniennes, encore très éloignées, afin de parvenir à un « accord-cadre » traçant les grandes lignes d'un règlement final entre les deux parties, si possible avant la fin de la période de neuf mois fixée lors du lancement des pourparlers fin juillet 2013.

Les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ont demandé à l'occupant israélien de s'abstenir d'annoncer des projets de construction dans les colonies en même temps que les libérations de prisonniers, selon des médias. Mais les autorités d'occupation israéliennes ont une nouvelle fois ignoré les appels à l'arrêt de la colonisation en annonçant jeudi des appels d'offre pour la construction de nouvelles colonies en Cisjordanie et à El Qod-Est occupées.

BLOCUS DE GHAZA Relance de l'unique centrale électrique

L'unique centrale électrique de la bande de Gaza a recommencé à fonctionner hier après la reprise des livraisons de fuel en provenance d'Israël, a indiqué un responsable palestinien.

« La centrale a recommencé à fonctionner avec l'approvisionnement en fuel, qui a repris avec la réouverture dans la matinée du terminal d'Abou Al-Karem », a précisé ce responsable à l'AFP.

La centrale électrique avait été arrêtée vendredi dernier à la suite de la fermeture du point de passage Abou Al-Karem, par où passent les marchandises entre Israël et la bande de Gaza. La centrale avait déjà été arrêtée un mois et demi cet automne. L'usine, qui fournit 30% des besoins en électricité de l'enclave palestinienne, avait cessé de fonctionner le 1^{er} novembre faute de carburant, ce qui avait provoqué des coupures de courant qui pouvaient atteindre 16 heures par jour, affectant les écoles, les hôpitaux, et les usines de traitement des eaux. Elle avait rouvert le 15 décembre. APS

Programme du lundi 30 décembre 2013

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
09h00 Météo
09h05 Magazine jeunesse TFou
10h15 Téléfilm humoristique Beethoven 3
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de société Au cœur des Restos du cœur
13h50 Météo
13h55 Comédie Les trois frères ??
15h45 Comédie Les Rois mages ??
17h30 Comédie Le pari ??
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h35 Magazine de découvertes Instants d'émotion
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Série humoristique Pep's
20h50 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien ??
22h50 Série policière New York Unité Spéciale ??
23h35 Série policière New York Unité Spéciale ??

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h00 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h05 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h25 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
09h50 Magazine de société Le jour où tout a basculé
10h15 Magazine de société Le jour où tout a basculé
10h40 Météo outremer
11h05 Jeu Motus
11h35 Jeu Les Z'amours
12h05 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h58 Météo 2
13h00 Journal
13h40 Série humoristique Vestiaires
13h42 Météo 2
13h44 Magazine du consommateur Consomag
13h45 Magazine de société Toute une histoire
15h20 Multisports Côté Match
15h25 Drame Sur la route de Madison ??
17h45 Comédie Podium ??
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Série policière Castle ?? Inédit
21h30 Série policière Castle ??
22h15 Série policière Castle ??
23h00 Pièce de théâtre Le système Ribadier ??

3

- 07h50 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h35 Magazine jeunesse Ludo vacances
08h45 Série d'animation Ultimate Spider-Man Inédit
09h36 Téléfilm d'animation Garfield champion du rire
11h08 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
11h28 Série d'animation Les As de la jungle à la rescoussse
11h45 Magazine du consommateur Consomag
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Film d'action Vivre et laisser mourir ??
13h55 Film d'action Vivre et laisser mourir ??
13h55 Jeu Des chiffres et des lettres
16h55 Jeu Harry
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Musique Signé Mireille Dumas ??
22h45 Météo
22h50 Soir 3
23h20 Culture Emmenez-moi ?? Inédit
00h35 Culture Signé Mireille Dumas ??
02h25 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
02h55 Divertissement-humour Les grands du rire
04h25 Magazine musical Les matinales
04h55 Jeu Questions pour un champion

CANAL+

- 08h00 Série d'animation Les Crumpets
08h10 Série d'animation Allô, c'est Ninou
08h20 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie dramatique Nouveau départ ??
10h40 Série d'animation Têtes à claques
10h45 Comédie Peace, love et plus si affinité ??
12h20 Série humoristique The Big Bang Theory
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition +
14h00 Comédie The Dictator ??
15h20 Série d'animation Têtes à claques
15h25 Film de guerre Cheval de guerre ??
17h50 Série humoristique The Big Bang Theory
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h43 La météo
18h45 Le JT
19h10 Divertissement Happy Hour Noël
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Humour Gaspard Proust
22h35 Magazine culturel L'année du web créatif
23h40 Divertissement L'année des Guignols 2013
01h40 Comédie dramatique Le secret de l'enfant-fourmi
03h25 Drame Confession d'un enfant du siècle

M6

- 07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h20 Série musicale Glee
11h00 Film d'animation Le vilain petit canard et moi ??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm sentimental L'arbre des voeux
15h30 Téléfilm pour la jeunesse Le procès du Père Noël
17h00 Série humoristique En famille
17h45 Jeu Un dîner presque parfait
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Film fantastique Les enfants de Timpebach ??
22h25 Comédie Je déteste les enfants des autres ??
oooh10 Série policière NYC 227
oooh55 Variétés Vanessa Paradis : un concert privé

La sélection

TF1

20h50

Joséphine, ange gardien

**Résumé**

Alain a apparemment tout pour être heureux : une femme belle, intelligente, qui l'aime et le soutient dans tout ce qu'il entreprend, un restaurant étoilé et d'autres activités qui marchent bien. Joséphine se demande quelle peut bien être sa mission auprès de cet homme. Elle se fait engager comme pâtissière dans le restaurant d'Alain pour comprendre ce qui s'y passe. L'arrivée du célèbre critique culinaire Yves Chatel met toute l'équipe en ébullition. Malheureusement, le journaliste sort déçu du restaurant et compte bien faire connaître ses impressions négatives au grand public. Joséphine comprend qu'Alain s'est trop dispersé et n'a plus, ni le temps, ni la créativité d'un grand chef. Il risque de tout perdre...

2

20h45

Castle

**Résumé**

Jimmy Whelan, un informateur du FBI, maître pâtissier de profession, a été abattu sur son lieu de travail. Des fibres de peau de mouton sont prélevées sur son vêtement. La victime renseignait les autorités sur le chef de la pâtisserie irlandaise, un dénommé Robert Shannon, identifiable entre tous par sa veste, surmontée d'un col en peau de mouton. Sept ans plus tôt, l'inspecteur Ryan avait pénétré l'organisation sous le nom de Fenton O'Connell. C'est ainsi qu'une bonne partie de la bande avait été arrêtée. Ryan avait été immédiatement exfiltré. À l'époque, il sortait avec une fille de la communauté, Siobhan O'Doul, qu'il n'a pas revue depuis. Ryan apprend avec effroi qu'elle est le second informateur du FBI...

3

20h45

Signé Mireille Dumas

**Résumé**

La grande tendance de la variété contemporaine est de puiser dans les valeurs sûres, les grands succès des années 60 à 80 et de se reposer sur les recettes éprouvées, comme les comédies musicales basées sur les contes et légendes. C'est ainsi que Frank Sinatra, Sacha Distel, Abba, Gloria Gaynor ou Luis Mariano sont remis à l'honneur. Les plus grands tubes de ces artistes sont repris par des chanteurs de la nouvelle génération. C'est aussi le cas du répertoire de Jean-Jacques Goldman. Les comédies musicales ont aussi le vent en poupe comme le montre le succès de «Robin des Bois», où M Pokora occupe le haut de l'affiche.

CANAL+

23h40

L'année des Guignols 2013

**Résumé**

L'année s'achève, c'est le moment de revenir sur les événements qui ont marqué la planète Guignols au cours des douze derniers mois. De ce tour d'horizon des faits d'actualité revisités et servis à la sauce latéx, l'humour en sort évidemment gagnant. Relayant l'actualité des personnes qu'elles singent, certaines marionnettes ont fait leur apparition en 2013, comme celles de David Beckham, qui est la même que celle de Matt Pokora, Jean-Jacques Bourdin, Cyril Hanouna ou encore Marion Cotillard. A n'en pas douter, ces nouveaux venus font partie du florilège de l'année écoulée, qui remet en lumière certains événements médiatiques.

M6

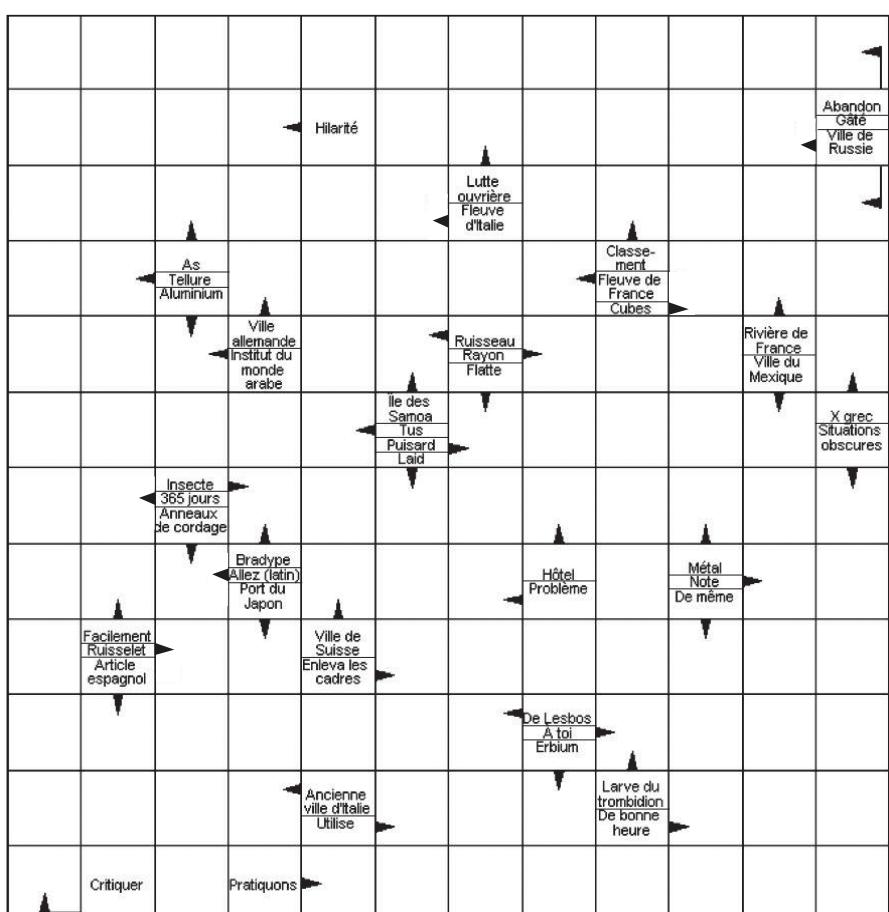
20h50

Les enfants de Timpebach

**Résumé**

Un jour, à Timpebach, excédés par les bêtises de leurs enfants, les parents décident de déserteur le village toute une journée. Le rêve pour Oscar et sa bande de voyous, qui n'aiment rien tant que le jeu et la bagarre, mais un cauchemar pour les autres. Passée l'euphorie des premiers moments de liberté, Manfred, Marianne et leurs amis vont peu à peu tenter de rétablir l'ordre des adultes. Bien évidemment, un tel parti pris ne va pas sans provoquer quelques heurts entre les jeunes gens, qui ne partagent pas la même vision des choses. Pourtant, peu à peu, tout semble rentrer dans l'ordre, en apparence tout du moins...

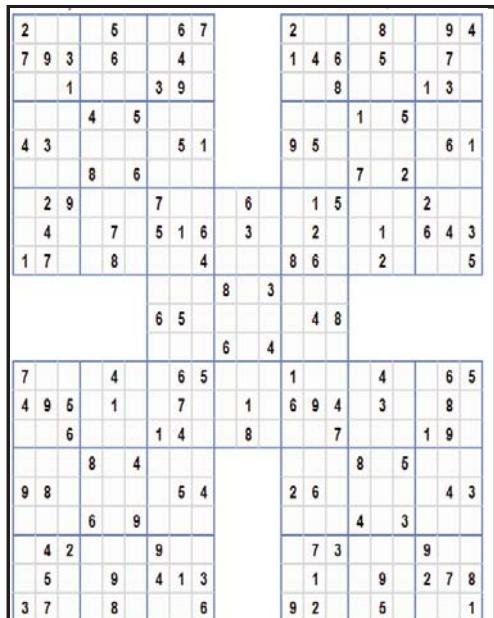
Mots fléchés n°465



Samouraï-sudoku n°465

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°465

Horizontalement:

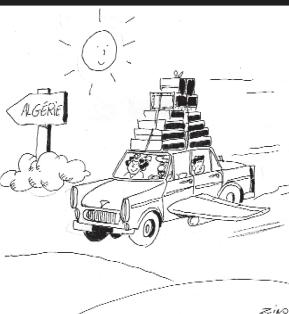
- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'environnement
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreur



Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 30 décembre

1990 : le gouvernement grec renonce à gracier les dictateurs militaires de 1967 à 1974.

1992 : le Sénat brésilien condamne l'ancien président Fernando Collor de Mello à la suspension de ses droits civiques pour avoir « toléré et bénéficié d'un réseau de trafic d'influence et de corruption ».

1993 : le Vatican et l'état d'Israël engagent leurs premières relations diplomatiques.

1999 : approbation par référendum de la constitution de la République bolivarienne du Venezuela.

2001 : démission du président argentin par intérim Adolfo Rodríguez Saá en pleine crise économique.

2002 : Mwai Kibaki, récemment élu, prête serment en tant que nouveau président du Kenya.

2004 : nouvel accord entre le président sénégalais Abdoulaye Wade et l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, chef de la rébellion du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

2006 : pendaison de Saddam Hussein, ancien président de l'Irak.

2011 : cette journée est effacée du calendrier aux Samoa et aux Tokelau, ces deux pays passant directement du 29 décembre au 31 décembre. Ils déplacent ainsi la ligne de changement de date, qui passera dorénavant à l'Est de leur territoire, plutôt qu'à l'Ouest. Cette mesure est destinée à faciliter les relations commerciales avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Asie, en évitant un décalage d'une journée avec ces partenaires. Les Samoa orientales, dépendances des États-Unis d'Amérique, restent à la date américaine.

Célébrations :

- Philippines : Anniversaire de l'exécution de José Rizal, jour férié.

- Slovaque : Deň vyhlásenia Slovenska za samostatnú cirkevnú provinciu (Jour de la déclaration de l'indépendance de la province ecclésiastique de Slovaquie), commémoré l'indépendance ecclésiastique déclarée par le pape Paul VI en 1977.

CAN-2014 DE HANDBALL (MESSIEURS - PRÉPARATION)

2^e victoire de l'Algérie face à la Croatie

La sélection algérienne de handball (messieurs) a battu son homologue croate 25 à 24, samedi soir à Porec (Slovénie), en match amical entrant dans le cadre de sa préparation à la 24^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qu'accueillera l'Algérie du 16 au 25 janvier.

Il s'agit de la deuxième victoire des Verts contre des Croates amoindris il faut le dire, après celle remportée vendredi sur le score large de 32 à 16, également à Porec, une ville se trouvant à 30 km de la capitale Ljubljana.

Auparavant, les équipes de Messaoud Berkous, en stage en Roumanie, s'étaient inclinées à deux reprises contre



les Roumains à Bucarest sur le score de 31-26 puis 37-32.

Ces deux rencontres face à la Roumanie se sont disputées sans les joueurs professionnels qui ont rejoint depuis l'équipe nationale. Les Algériens ont

entamé il y a une dizaine de jours un long stage en Europe de l'Est (Roumanie, Slovénie et Hongrie) qui s'est étendu jusqu'au 10 janvier 2014.

À son retour à Alger et avant le début de la CAN, le Sept national affrontera le Gabon et le Sénégal, respectivement les 11 et 12 janvier. La liste des 23 joueurs convoqués par le duo Réda Zeguili - Habib Kherafia pour ces stages est marquée par le retour du demi-centre de l'US Saintes HB (France), Tahar Labane, qui s'était retiré de l'équipe nationale après la CAN-2012 au Maroc, conclue par une place de vice-champion d'Afrique. Lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria.

LE PRÉSIDENT DE LA IAAF, LAMINE DIACK «L'Afrique accuse beaucoup de retard sur le sport mondial»

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), le Sénégalais Lamine Diack a estimé, samedi à Dakar, que le sport en Afrique «tourne en rond et accuse un grand retard» sur le sport mondial et doit «se ressaisir au plus vite».



«La place du sport dans un pays civilisé n'est pas ce que l'on voit dans certains pays africains. Voilà 45 ans qu'on tourne en rond sur le continent africain. Les Etats veulent toujours confiner le sport dans le lot d'un simple jeu, alors que celui-ci est devenu un moteur de développement social et économique», a estimé Lamine Diack.

S'exprimant en marge du forum sur la contribution du secteur sportif sur la croissance de l'économie nationale et la création d'emplois pour les jeunes Sénégalais, Lamine Diack n'a pas été tendre avec les dirigeants africains en charge du sport.

Le premier responsable de l'athlétisme mondial a, également, fustigé l'absence d'infrastructures à tous les niveaux. «Je pense qu'avant de penser gérer ou entretenir des infrastructures sportives, il faudrait d'abord en avoir aux normes. Ce qui est loin d'être le cas pour la plupart des pays africains», a indiqué Diack.

Il affirme en outre que «le continent africain est très en retard sur le plan sportif comparé à l'Europe, l'Amérique et l'Asie», et lance un appel au privé pour apporter son soutien avec des moyens substantiels de nature à favoriser un plein épanouissement du sport en Afrique.

HANDBALL / TOURNOI NATIONAL FÉMININ ABDELHAFID-BOUSSOUF 8 équipes en lice à Mila

Huit équipes féminines prennent part à la 19^e édition du tournoi national Abdelhafid-Boussouf de handball ouvert samedi, à la nouvelle salle omnisports Sidi-Seghir de Mila.

Cinq clubs de division «Une» et trois de la division «Deux» participent à l'animation de ce tournoi dédié à la grande figure de la révolution armée, le moudjahid Abdelhafid Boussouf décédé le 31 décembre 1980.

La rencontre d'ouverture a opposé pour le compte du 1^{er} groupe, composé également de la JS Awzelaguén (Béjaïa) et du CP Bourmedes, les deux formations de Skikda et de Mila. Les dames miléniennes n'ont pas eu trop de peine à disposer de leurs vis-à-vis sur le large score de 17/9 sous les ovations de leur public et en présence des autorités locales conduites par le wali.

Les matches du 1^{er} groupe sont disputés à la salle omnisports de Mila et ceux du 2nd groupe à la salle omnisports de Ferdjoua. Le tournoi qui se poursuivra au 31 décembre est organisé par la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de wilaya de la discipline.

TENNIS - WTA Blessée, Wozniacki sera absente à Brisbane

La Danoise Caroline Wozniacki, ancienne n°1 mondiale et actuelle n°10, a déclaré forfait au tournoi WTA de Brisbane à cause d'une blessure à l'épaule, mais elle compte bien disputer l'Open d'Australie (13-26 janvier), son grand début de la saison internationale. Wozniacki s'est blessée à l'entraînement et a renoncé au tournoi de Brisbane, qui a débuté hier, pour éviter une aggravation de son mal. Mais, elle pense pouvoir revenir dès le tournoi de Sydney, le 6 janvier, pour préparer l'Open d'Australie, le premier Grand Chelem de la saison, a-t-elle expliqué. «Rien de grave aux ligaments ou aux tendons, c'est encourageant. On m'a simplement conseillé de me reposer quelques jours», a-t-elle déclaré. «Je peux même faire quelques trucs sur le court, ce qui est important. Ça s'améliore chaque jour, alors encore quelques jours et je serai prête».



La meilleure performance de Wozniacki à l'Open d'Australie a été une demi-finale en 2011. Elle a échoué en quarts en 2012, et en huitièmes en 2013. La Danoise n'a remporté qu'un titre en 2013, au Luxembourg en octobre, le 21^e de sa carrière.

Solution Samurai-sudoku N°464

6	3	7	8	5	1	2	4	9
4	2	1	9	6	3	8	5	7
8	9	5	7	4	2	6	3	1
7	1	8	6	9	4	5	2	3
3	4	9	2	1	5	7	8	6
2	6	3	7	8	9	1	4	5
5	6	4	1	2	9	3	7	8
7	8	2	4	3	7	1	6	5
9	8	2	4	3	7	1	6	5
1	7	3	5	8	6	4	9	2

Solution Mots Croisés N°464

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUB■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Solution Mots Fléchés N°464

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

LIGUE 1 DE FOOTBALL : LIMOGEAGE DES ENTRAÎNEURS 2013, l'année de tous les records

Le limogeage des entraîneurs en Ligue 1 algérienne de football aura pris, en 2013, des proportions inquiétantes : une trentaine de techniciens «sacrifiés» en l'espace de douze mois, un triste record qui risque d'être pulvérisé encore.

Le phénomène tend d'ailleurs à perdurer, si on se réfère à la première partie de l'actuelle saison 2013-2014 qui a vu pas moins de 15 coachs démis de leurs fonctions ou poussés carrément à la démission. Au final, cinq formations seulement ont terminé la phase aller 2013-2014 avec les mêmes entraîneurs présents au début de l'exercice. Il s'agit de l'USM El Harrach, la JS Kabylie, le RC Arba, l'ASO Chlef et le CR Belouizdad. Pour ce dernier, le doute persiste toujours quant à l'avenir de l'entraîneur avec la formation de Laâqiba, dans la mesure où l'Argentin, Angel Miguel Gamondi, est plus que jamais sur un siège éjectable. Si jusque-là, c'était les résultats qui déterminaient le sort d'un coach, cette règle ne semble plus être respectée puisque même les bons résultats n'ont pas plaidé en faveur de certains entraîneurs. C'est le cas d'Abdelkader Amrani, qui s'était vu pousser vers la porte de sortie de la JS Saoura dès la

première journée de la compétition, en dépit de la large victoire à domicile de son équipe face à l'USM El Harrach (3-1). Le Franco-italien, Diego Garzotto, a été lui aussi sacrifié dans des conditions presque identiques, puisque, avant de quitter le CS Constantine à l'issue de la 13^e journée du championnat, son

team enchaînait les belles performances, comme le témoignait la deuxième place qu'il occupait au moment du divorce entre les deux parties. Même le Français, Rolland Courbis, a fini par abdiquer et a préféré rendre le tablier avant qu'il ne soit limogé. Pourtant, son équipe, l'USM Alger, réalisait un parcours honorable, lui ayant permis de rester dans le peloton de tête. En 15 journées de cette phase aller, certains clubs ont même vu défiler trois entraîneurs à leur barre technique, à savoir le nouveau promu, le CRB Aïn Fakroun, le CA Bordj Bou-Arréridj et la JS Saoura.

Le MC Oran a consommé 7 coaches en une année

Au train où vont les choses, il n'est pas à écarter que l'une des trois formations en question, ou

même d'autres, parvienne à égaler ou battre le record en la matière détenu par le MC Oran lors de l'exercice passé, lorsque pas moins de sept entraîneurs se sont succédé à la barre technique des Rouge & Blanc oranais.

Face à cette situation, les observateurs se demandent s'il n'est pas temps pour les autorités sportives en Algérie d'intervenir en obligeant les clubs à assurer un minimum de stabilité au niveau de leur encadrement technique. Il y a quelques années, la Fédération algérienne de football n'accordait pas plus de deux licences d'entraîneurs pour chaque formation, une procédure qui n'a pas duré longtemps. Cela a encouragé

les entraîneurs eux mêmes à «voyager» entre les clubs. Selon des témoignages, quelques techniciens choisissent volontairement de rester au repos durant l'intersaison qui coïncide avec la préparation foncière des joueurs, et attendre les premières

journées de la compétition, pour sauter sur la première opportunité. En effet, ils savent que les présidents des clubs n'hésitent pas à recourir à leurs services après le premier faux-pas de leurs équipes. Cela s'est confirmé dès les premières journées de l'actuel championnat qui a vu plusieurs entraîneurs «sauter». De l'avis des spécialistes,

le phénomène est appelé à connaître d'autres proportions à cause des mentalités de certains présidents de clubs qui font désormais de leurs entraîneurs le «fusible» privilégié pour s'accrocher à leurs postes. Pis encore, le président d'un club de l'élite a fait savoir, en début de cet exercice, qu'il était contraint de se séparer de son coach parce que c'est la rue qui le réclamait.

Quand la rue dicte sa loi

Pourtant, dans la majorité des changements opérés, le déclic recherché ne se produisait pas, obligeant les responsables des formations concernées à procéder à un autre changement au niveau de leur staff technique, pour se retrouver en train de tourner dans un cercle vicieux.

Rares sont les présidents de club qui résistent à la pression de leurs galeries, en défendant bec et ongles la stabilité. Mohamed Laïb, le patron de l'USM, reste d'ailleurs un modèle dans ce registre, en maintenant à la barre technique son entraîneur, Boualem Charef pour la sixième saison de suite. Pourtant, les Harrachis ont traversé des moments très difficiles au début de cet exercice, après l'enchaînement de quatre défaites de suite lors des quatre premières journées du championnat. Cela a engendré une grosse pression sur Laïb, notamment de la part des supporters qui demandaient le départ de l'entraîneur, mais c'était sans compter sur les principes du boss harrach qui a dérogé à la règle en maintenant Charef. Mais, il ne s'agit là que d'une exception qui confirme la règle, dans la mesure où le comportement de ses autres homologues contrastait complètement avec le sien. Tant que cette catégorie de présidents continue de diriger de la sorte, la vase des entraîneurs aura encore de beaux jours devant elle.

(APS)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL OUED
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° d'identification fiscal 39010106020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 26 /2013

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'EL OUED lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour la Réalisation de demi pension type 200 R au lycée bousbâa la commune El-oued..

Les entreprises qualifiées en Bâtiments activité principale Deuxième (II) Catégorie ou Plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, Bureau des marchés, Cite 19 MARS 1962 EL OUED.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

- La déclaration à soucrire dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Bâtiments catégorie 2 ou plus légalisées et en cours de validité.
- Copie de l'extrait du Registre de commerce légalisé par le C.N.R.C.
- Copie de casier judiciaire du gérant (B.N.J) légalisée et en cours de validité.
- Copie de pièces fiscale (extrait de rôle) légalisée et en cours de validité et compris tout le taxe .
- Copie de numéro d'identification fiscal (NIF).
- Copie des pièces parafaciale (mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH) légalisées et en cours de validité.
- Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaillé.
- L'instruction remise aux soumissionnaires dûment paraphée et renseignée.
- Copie des références professionnelles (attestations de bonnes exécutions) légalisées
- Copie des Bilans fiscaux pour les trois derniers années légalisées par les services des impôts ,ou copies légalisées de l'attestation d'activité pour les trois années dernier délivrée par les services des impôts .
- Liste des moyens humaine et matériels accompagnés des pièces justificatives conformément au cahier de charge.
- Copie du statut de l'entreprise pour la société légalisée et les modifications s'il y a lieu ..
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année concerné délivrée par les CNRC.

B-Offre financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

⇒ Enveloppe N° 01 : Offre technique.

⇒ Enveloppe N° 02 : Offre financière.

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante:
Le directeur du logement et des équipements publics de la wilaya d'EL OUED

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 26 /2013

Réalisation de demi pension type 200 R au lycée bousbâa la commune El-oued..

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jus qu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres est fixé de 09:00 à 12:00 le dernière jour correspondant à la durée de préparation des offres.

- L'ouverture des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de la direction du logement et des équipements publics à 14:30 le jour de dépôt des offres, cat avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaire pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

- La durée de validité des offres est fixée à une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TAMANRASSET
DAÏRA : IN SALAH
COMMUNE : IN SALAH

NUMÉRO FISCAL : M.F.098211080015257

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 79/2013

La commune d'In Salah représentée par Monsieur le Président d'APC, lance un appel d'offres national ouvert pour :

Réalisation des logements pour les fonctionnaires de la commune (03 logements)

Les établissements qualifiés, intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charge auprès du service de programmation économique de la commune (In Salah) contre un reçu au montant de **2 500,00 DA** non remboursable payé chez le caissier.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement par les documents cités comme suit :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à soucrire
- Déclaration de probité
- Cahier des charges (Offre technique proprement dite).

- Copie du registre du commerce portant notification d'activité voulu.

- Certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises.

- Copie d'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.

- Numéro d'identification fiscale du soumissionnaire.

- Copie de l'extrait de rôle.

- Casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant de l'entreprise.

- Copies des références professionnelles de l'entreprise dans le domaine.

- La liste des moyens humains à mobiliser pour le projet déclaré à la CNAS.

- La liste des moyens matériels à mobiliser

pour le projet et appuyée de toutes pièces justificatives.

- Planning de réalisation

2- L'OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires.
- Devis qualitatif et estimatif.

Tous les documents à fournir doivent être cachetés et paraphés, légalisés et validés à la date de dépôt.

Les plis doivent parvenir comme suit : l'offre technique dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention «**offre technique**» et l'offre financière dans une autre portant la mention «**offre financière**».

Les deux offres doivent être mises dans une enveloppe anonyme et fermée portant la mention :

A Monsieur le président d'APC

- À ne pas ouvrir -

- Avis d'appel d'offres national ouvert N° 79/2013

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **10h 00**, au niveau du service de programmation économique de la commune (In Salah),

L'ouverture des plis aura lieu en séance plénière au siège de commune.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (15^e JOURNÉE)**L'USMA, champion d'hiver**

L'USM Alger, auteur d'un nul en déplacement face à son dauphin l'ES Sétif (1-1) s'est adjugée le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 1 professionnelle à l'issue de la 15^e et dernière journée de la phase aller disputée vendredi et samedi.

Les Usmistes se sont bien remis de leur élimination précoce en Coupe d'Algérie en ramenant un précieux point de Sétif qui leur permet de conserver la première place au classement avec deux points d'avance sur leurs adversaires du jour.

La troupe de Velud pensait même tenir la victoire après l'ouverture du score par Bouazza sur coup franc direct mais c'était sans compter sur l'abnégation des Sétifiens, lesquels ont réussi à égaliser dans le temps additionnel (90'+3) grâce à Madouni. «C'est frustrant d'encaisser l'égalisation dans le temps additionnel, mais je suis satisfait du nul face à une bonne équipe de Sétif qui s'est créée quelques occasions. On a bien maîtrisé le match tactiquement, c'est un bon résultat», a déclaré Velud à l'issue de la partie.

Quatre équipes bouclent la phase «aller» à la troisième place du classement: le CS Constantine, la JS Kabylie, l'ASO Chlef et le MC Alger avec 24 points. Le CS Constantine est allé s'imposer contre la JS Kabylie (1-2) dans l'autre affiche de cette journée. La JSK qui restait sur une qualifica-



tion à l'arraché pour les 8^e de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du tenant du trophée l'USM Alger, a été surpris dans les cinq dernières minutes de la partie par Maïza (84') et Boulemdais (90'+5).

Les protégés d'Azzedine Aït Djoudi avaient pourtant ouvert la marque par Bezieuqne à la 79^e minute. Avec cette défaite, la première de la saison à domicile, la JSK rate une belle occasion de consolider sa troisième place au classement. A l'opposé, le CS Constantine met fin à sa série noire et renoue avec la victoire.

Le MC Alger n'a pas confirmé de son côté, sa marche en avant encerclée depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Fouad Bouali, en concédant le nul sur sa pelouse face au MC El Eulma (0-0) dans un match tout juste moyen. L'ASO Chlef a été également accrochée à domicile par la lanterne rouge le CRB Ain Fekroun (0-0). Le promu, le RC Arbaa marque le pas après le nul essayé au stade Brakni de Blida face au MC Oran (1-1). Les hommes de

Cherif Ouazani, qui n'ont plus gagné depuis quatre journées, et leur victoire historique contre le CSC (1-0), ont été menés au score sur un penalty de Amrane (42'). La réaction des locaux a été rapide avec une égalisation de Bougaroua (50') également sur penalty.

La JS Saoura qui restait sur une série de quatre défaites, toutes compétitions confondues, a corrigé le CA Bordj Bou Arreridj où rien ne va plus, sur le score sans appel de 3 à 0.

Conduits par leur nouvel entraîneur Alain Michel, les coéquipiers de Beldjilali ont dominé leurs adversaires grâce notamment à un doublet de Aoudou (58' et 80'). A la faveur de cette victoire, la JSJ se donne un bol d'air et remonte à la 9^e place.

Quant au CABBA, dirigé par le nouvel entraîneur Mustapha Biskri, il a essayé sa 8^e défaite de la saison et se dirige tout droit vers la L2. Les partenaires de Bendahmane devront montrer un autre visage lors de la phase retour pour espérer sauver leur peau parmi l'élite.

L'USM El Harrach qui a vécu deux semaines difficiles et une crise interne a profité de la réception du MO Béjaïa pour renouer avec la victoire (2-0) grâce aux buts de Belkaraoui (41') et Abeid (71'). Le CR Belouizdad est revenu comme c'est le cas chaque fois cette saison, bredouille de son déplacement à Béjaïa face à la JS Béjaïa, dans le match des mal classés. Un but de Meddahi (73') a enfoncé un peu plus les Belouizdadias et les jours de l'entraîneur Gamondi sont plus que jamais comptés.

Résultats et classement

J	Classement	Pts
1. USMA	29	15
2. ESS	27	15
3. JSK	24	15
- CSC	24	15
- ASO	24	15
- MCA	24	15
7. MCEE	22	15
8. RCA	20	15
9. MCO	19	15
--. USMH	19	15
--. JSS	19	15
12. MOB	18	15
13. CRB	15	15
14. CABBA	13	15
--. JSMB	13	15
16. CRBAF	11	15

Classement	Pts	J
1. USMA	29	15
2. ESS	27	15
3. JSK	24	15
- CSC	24	15
- ASO	24	15
- MCA	24	15
7. MCEE	22	15
8. RCA	20	15
9. MCO	19	15
--. USMH	19	15
--. JSS	19	15
12. MOB	18	15
13. CRB	15	15
14. CABBA	13	15
--. JSMB	13	15
16. CRBAF	11	15

PRÉSIDENT DU MCEE, HERADA ARRAS «A 90%, le Belge Enzo Scifo sera le nouvel entraîneur du MC El Eulma»

L'ancien international belge, Enzo Scifo, sera «à 90% le nouvel entraîneur» du MC El Eulma en remplacement d'Abdelkader Iaïche démissionnaire, a indiqué Herada Arras, le président du club de Ligue 1 algérienne de football.

«On a pratiquement tout conclu avec Scifo qui a désormais 90% de chances pour devenir notre nouvel entraîneur», a déclaré le premier responsable de «Babiyia». Arras, qui s'exprimait devant la presse algérienne à l'issue du match de son équipe sur le terrain du MC Alger (0-0) samedi soir pour le compte de la 15^e journée du championnat, a fait savoir que le technicien belge est attendu jeudi prochain en Algérie. «Il aura à visiter les installations du club et prendre connaissance de l'effectif en place avant de finaliser son contrat avec le MCEE», a-t-il ajouté. Shifo (47 ans) a eu une riche carrière de joueur, pendant laquelle il a porté les couleurs de plusieurs formations européennes, entre autres, l'Inter Milan (Italie), les Girondins de Bordeaux et l'AS Monaco (France). Il a également disputé 84 matches sous le maillot de la sélection belge, l'un des trois adversaires de la sélection algérienne dans le groupe H lors du prochain Mondial brésilien.

Après avoir raccroché les crampons en 2001 au sein de Charleroi SC (Belgique), Scifo a entamé sa carrière d'entraîneur dans ce même club. Il a eu par la suite des expériences dans d'autres formations du Vieux continent, dont la dernière en date avec RAEC Mons (Belgique) lors de l'exercice 2012-2013.

Au cas où il trouve un accord définitif avec le club des Hauts-Plateaux, il sera le quatrième entraîneur étranger dans le championnat algérien, si celui du CR Belouizdad, l'Argentin Angel Miguel Gamondi, venait d'être maintenu dans son poste après la nouvelle défaite concédée par son équipe sur le terrain de la JS Béjaïa (1-0) samedi pour le compte de la 15^e journée du championnat.

Le MCEE a terminé la phase aller à la 7^e place avec 22 points, accusant un retard de 7 unités sur le leader, l'USM Alger.

MO BÉJAÏA 2 Africains à l'essai

Le MO Béjaïa mettra deux joueurs africains à l'essai à partir de demain en vue de leur éventuel recrutement au cours de l'actuelle période des transferts d'hiver, a appris l'APS hier auprès d'Akli Adrar, le président du nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit d'un attaquant ghanéen et d'un milieu offensif ivoirien. Ce dernier a d'ailleurs rallié samedi la ville des Hammadiates, en attendant que l'autre le suive dans les prochaines heures, ajoute la même source. Le MOB, auteur d'un parcours mitigé (12^e place) lors de la phase aller, n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison. Les dirigeants du club veulent par conséquent profiter de l'ouverture de la deuxième période d'enregistrement pour renforcer leur effectif par de nouveaux joueurs.

Cela se passe au moment où les «Crabes», à l'instar de dix autres formations des deux Ligues 1 et 2, sont toujours interdits de recrutement à cause de litiges financiers avec d'anciens joueurs. Un problème qui est en voie d'être réglé au MOB, assure encore son président, ajoutant que parmi les 11 dossiers en litige, il en a déjà traité neuf. «Seuls deux anciens joueurs nous doivent encore de l'argent. A priori, leur problème sera réglé dans les prochains jours», a précisé Adrar qui aura au final à déboursé la somme de 20 millions de dinars pour lever l'interdiction de recrutement imposée sur son équipe par la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de sa précédente réunion qui s'est tenue mardi passé, le bureau fédéral de la FAF avait accordé un dernier délai, fixé au 15 janvier prochain, aux 11 clubs concernés pour régler leurs litiges au risque d'écopier d'autres sanctions. Par ailleurs, le président du MOB n'a pas été tendre envers ses joueurs leur imputant la responsabilité de leur défaite sur le terrain de l'USM El Harrach (2-0) samedi pour le compte de la 15^e et dernière journée de la phase aller. «Il est vrai, on a joué ce match avec un effectif décimé, mais cela ne justifie pas la piétre prestation qu'on a livrée à cette occasion. J'ai l'impression que mes joueurs avaient l'esprit ailleurs», a regretté Adrar.

APS

CABBA 0 - JSS 3
Le CABBA s'enfonce dans la zone rouge !

FICHE TECHNIQUE

Date : Samedi 28 décembre 2013
Stade : 20-Août 1955 (Bordj Bou-Arréridj),

Les arbitres : Bichari, Gourari et Bourouba

Avertissements : - CABBA : Ben-dahmane (51') - JSS : Amri (66'), Bouguelmouna (74')

Carton rouge: Djerrar (CABBA) à la fin du match

But : - JSS : Aoudou (58' et 79'), Beldjillali (83')

CABBA: Benkhoudja, Maameri, Mansour, Ali Guechi (Benai 46'-Bouguerra 77'), Bendahmane, Mosrati, Djerrar, Saadi, Tiaïba, Ammour (Ferhat 55') et Hamimid.

Entraîneur : Mustapha Biskri.

JSS : Boussoff, Toubal, Terbah, Sedie, Bagayoko, Bousmaha, Amri, Zaoui, Beldjillali (Saadi 87'), Aoudou et Bouguelmouna (Mebarki Mohamed 75').

Entraîneur : Alain Michel

Mouad B.

Pour la réception de la JSS, les Bordjiens avaient à cœur de prendre les points de la victoire à domicile. Malheureusement, comme d'habitude, les «Tigres des Bibans» vont être particulièrement absents toute la première mi-temps, permettant dès la 5^e minute aux visiteurs de prendre le milieu de terrain ainsi qu'une bonne partie du camp bordjiens.

Une seule occasion du côté bordjiens à la 39^e où Ammour, bien servi par Tiaïba, se retrouve face à face avec le gardien mais son ballon est dévié par l'attaquant Bakayoko sur la ligne de but.

Après la pause, les Bordjiens, comme d'habitude, et malgré le sang neuf, se laissent dépasser et encaissent 3 buts sur les nombreuses occasions des visiteurs qui ont dominé outrageusement. À la 58^e par Aoudou (0-1; 58'), le même joueur revient à la 79^e et inscrit son deuxième but. Les joueurs bordjiens s'écroulent et laissent une autre occasion aux visiteurs pour ajouter un autre but par Beldjillali (0-3; 83').

Face à une équipe bien regroupée et solidaire, les Bordjiens n'ont jamais su mettre du rythme, en faisant de mauvais choix, avec du déchet technique, un manque d'engagement dans les duels et beaucoup trop de commentaires. Cet accroc ne remet rien en cause, il rappelle simplement certaines valeurs fondamentales, notamment celles de l'engagement physique, de la rigueur et de l'investissement de chacun pour le collectif. Le coach Mustapha Biskri aura à cœur de faire rebondir son équipe dès la reprise du championnat après la trêve hivernale !

M. B.



CROATIE

Les VATRENI, une expérience de haut niveau



Comment ils se sont qualifiés ?

Le parcours de la Croatie dans le tournoi préliminaire s'est apparu à une série de montagnes russes. Après plus de la moitié de leurs matches dans le Groupe A, les Vatreni semblaient bien parti pour terminer en tête avec cinq victoires et un nul au compteur. Mais ils ont ensuite enregistré un autre nul et trois défaites, dont deux à domicile contre l'Écosse (0:1) et la Belgique (1:2). Ce n'est finalement que grâce au bon départ pris dans les qualifications qu'ils ont fini au deuxième rang, devant la Serbie (trois points de moins) et derrière la Belgique (neuf points de plus). Le lendemain de la fin des matches de groupe, le sélectionneur Igor Stimac a démissionné. Entraineur de la sélection U21, Niko Kovac a repris les rênes, assisté par son frère Robert. Qualifiée pour les barrages, la Croatie a été confrontée à l'Islande, un adversaire qui semblait à sa portée. Pourtant, les Croates ont dû se contenter d'un nul vierge à l'aller à Reykjavik, alors que les locaux ont passé une partie du match en infériorité numérique. Au retour, à Zagreb, la Croatie a fait parler son expérience du haut niveau. Mario Mandžukic, qui s'est cependant vu infliger un carton rouge, et Darijo Srna ont été les artisans du succès 2:0 qui a plongé le pays tout entier dans l'euphorie.

Les joueurs-clé

Le capitaine Darijo Srna est le leader de l'équipe. Luka Modrić et Niko Kranjčar orchestrent la plupart des mouvements offensifs. Enfin, le sélectionneur ne manque pas de choix en attaque : avec Eduardo, Ivica Olić, Mladen Petrić ou encore Mario Mandžukic, la Croatie dispose de plusieurs joueurs de très haut niveau dans ce secteur.

BON À SAVOIR

Sélectionneur actuel :
Niko Kovac
Meilleures performances en compétition Fifa :
Troisième de la coupe du Monde de la Fifa (1998)
Stars du passé : Davor Suker, Zvonimir Boban, Robert Prosinecki, Dario Simić.



* Source : www.fifa.com

Passé en coupe du Monde

Dès leur première apparition en phase finale en 1998, les Vatreni ont brillé en battant la Jamaïque (3:1) et le Japon (1:0), malgré une défaite contre l'Argentine (0:1). En huitième de finale, la Roumanie a dû baisser pavillon. Au tour suivant, les Croates ont balayé l'Allemagne (3:0). Battue par la France en demi-finale (1:2), la Croatie s'est consolée en remportant le match pour la

troisième place aux dépens des Pays-Bas (2:1). La suite des aventures croates en coupe du Monde de la Fifa s'est cependant révélée beaucoup moins brillante. En 2002 comme en 2006, les Croates ont quitté la compétition à l'issue de la phase de groupes. Malgré son échec dans la course à la qualification pour Afrique du Sud 2010, la Croatie reste capable de donner du fil à

retordre aux meilleures équipes de la planète, avec l'équilibre idéal entre jeunes espoirs et vieux briscards et un mélange entre aisance technique et rigueur tactique. Pour décrocher un billet pour la coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014, la sélection s'est appuyée sur l'expérience de nombreux joueurs qui évoluent en Premier League anglaise et en Bundesliga allemande.



Le projet de l'établissement de la carte nationale de journaliste professionnel a fait l'objet d'une rencontre nationale hier à Alger pour débattre de la mouture de ce projet de décret exécutif.

Un «vaste» programme dédié à la formation des journalistes

La formation du journaliste qui constitue la principale priorité du ministère de la Communication, se traduira par un «vaste programme» financé par le Fonds d'aide à la presse, a affirmé hier à Alger, le ministre, Abdelkader Messahel.

«Nous avons décidé de faire de la formation la priorité numéro Une du secteur à travers un vaste programme financé par le Fonds d'aide à la presse», a indiqué M. Messahel dans son allocution à l'ouverture de la rencontre nationale sur la carte nationale de journaliste professionnel.

Il a précisé, à cet effet, que «cette formation s'adresse à tous les journalistes du secteur public et privé sans distinction ainsi que les intervenants dans les métiers de la communication».

Le ministre a estimé qu'«une meilleure formation ainsi que le respect des règles d'éthique et de la déontologie conduira assurément notre presse à plus d'efficacité ainsi qu'à une participation au développement national». Il a ajouté, dans ce sens, que «des efforts méritent d'être déployés, c'est-à-dire, assurer des programmes de formation afin d'élever le niveau des journalistes».

M. Messahel a exhorté les journalistes à «plus de spécialisation, une meilleure maîtrise des techniques de presse et l'approfondissement des connaissances dans les différents domaines de la vie économique et sociale».

Il a souligné, à cet égard, la nécessité d'«œuvrer à rendre le secteur de la communication plus efficace et plus performant grâce à la formation, l'acquisition et une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication».

Il a considéré, par ailleurs, que la presse «a fait des progrès incontestables», cependant, a-t-il relevé, «nous devons être conscients que nous sommes loin de la perfection». Il a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de quatre «conditions» pour garantir la crédibilité de la presse algérienne.

Il s'agit, selon lui, de «plus de professionnalisme, du respect des règles d'éthique et de déontologie, le respect du droit en général et le respect d'autrui».

APS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /

FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 30 Décembre 2013 - 26 Safar 1435 - N° 466 - Deuxième année



La carte nationale de journaliste professionnel à l'ordre du jour

Journalistes, éditeurs, et professionnels du secteur ont débattu du nouveau texte élaboré à la lumière des recommandations et propositions faites lors des précédentes rencontres et émanant de la réunion tenue le 25 décembre au ministère de la Communication.

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a considéré, à l'occasion de cette rencontre nationale, que «le fait de régler ce problème aura un effet d'entraînement de beaucoup d'autres», d'où, a-t-il souligné, l'«importance particulière» accordée au texte sur la carte nationale de journaliste professionnel.

Il a expliqué que sans cette carte, la

question de savoir qui est journaliste et qui ne l'est pas «demeurera encore longtemps sans réponse» et qu'elle pose problème quand il s'agit d'élire des journalistes au sein d'une quelconque instance comme l'Autorité de régulation de la presse écrite ou le Conseil supérieur d'éthique et de déontologie.

A ce propos, il a indiqué que le texte soumis à débat «sera revu une dernière fois par la commission sur la base des propositions et les remarques qui seront faites lors de cette rencontre», ajoutant que ce texte «sera transmis rapidement à la Direction des affaires juridiques du ministère pour lancer la procédure liée à sa promulgation».

La commission nationale consultative indépendante, rappelle-t-on, a été installée le 26 mai dernier. Elle a été chargée de préparer un projet de décret exécutif relatif à la carte de journaliste professionnel, conformément aux dispositions de la loi organique sur l'information.

Quatre rencontres régionales portant sur l'établissement de la carte nationale de journaliste professionnel ont été organisées simultanément le 19 septembre dans les wilayas d'Oran, de Constantine et de Ouargla, respectivement pour les régions Ouest, Est et Sud, tandis que la dernière s'est déroulée le 31 octobre à Alger, consacrée à la région du centre du pays.

4 sections et 31 articles

Le projet d'organisation de l'établissement de la carte nationale de journaliste professionnel dont la nouvelle mouture a été soumise à débat lors d'une rencontre nationale hier à Alger est scindé en quatre sections et comporte 31 articles.

Parmi ces articles une bonne partie (14 articles) est consacrée à la composition de la commission chargée de l'attribution de ladite carte. Ainsi, la première section

porte sur la composition et le fonctionnement de la Commission de la carte nationale de journaliste professionnel, la deuxième sur les dispositions relatives à la demande de délivrance de cette carte, la troisième sur ses caractéristiques et la dernière concerne la disposition transitoire.

Le projet stipule notamment dans son article 5 que la carte nationale de journaliste professionnel est vala-

ble en toutes circonstances. Elle ouvre droit à l'accès aux sources d'information conformément aux dispositions des articles 83, 84 et 85 de la loi organique de janvier 2012 ainsi qu'aux facilités liées à l'exercice de la fonction.

Sa validité est de deux années et est attribuée à tout journaliste ayant achevé sa période d'essai et confirmé par son employeur (articles 4 et 17). La demande de dé-

livrance de la carte est adressée par le postulant à la Commission (article 18).

Le document prévoit dans son article 31 qu'à partir de la promulgation du texte et en attendant l'élection des membres, l'administration en charge de la communication procédera à la désignation pour la création d'une commission ad hoc qui aura pour mission l'identification des journalistes et la délivrance des cartes.

Audiovisuel

Les autorisations attribuées aux chaînes privées seront prorogées

Les autorisations attribuées aux chaînes de télévision privées émettant en offshore, seront prorogées après la date de leur expiration (31 décembre 2013), a déclaré hier à l'APS le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

«Ces autorisations seront prorogées dans l'attente de l'entrée en vigueur de la loi sur l'audiovisuel et de la mise en place de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel», a précisé le ministre en marge d'une rencontre à Alger sur la carte nationale de journaliste professionnel.

M. Messahel avait indiqué, samedi lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, que la loi sur l'audiovisuel, adoptée par le Conseil des ministres, sera soumise au débat durant l'actuelle session parlementaire, réfutant, ainsi, toutes les spéculations autour d'un éventuel report.